

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

**Le corps électoral global avoisine les 24,5 millions d'inscrits**

P. 4



PALESTINE

**L'Algérie rejette les positions considérant les colonies israéliennes en Palestine comme "ne contrevenant pas au droit international"**

P. 24

**POURSUITE DE LA VISITE DU GÉNÉRAL GAÏD SALAH À LA 4<sup>E</sup> RM DE OUARGLA**

## **"La solidarité et la fidélité à la patrie, des valeurs ancrées dans le peuple algérien"**

Poursuivant sa visite de travail et d'inspection ans la 4<sup>ème</sup> Région militaire, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah a inspecté plusieurs structures et réalisations de l'Armée Nationale Populaire. Il a également prononcé un discours d'orientation dans lequel il a, notamment, tenu à rendre hommage aux valeurs fondamentales du peuple algérien, particulièrement la solidarité et la fidélité à la patrie qui constitueront pour toujours un rempart contre les velléités et illusions hostiles à l'Algérie.

DKnews

P. 3



**PROJET DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE AU PARLEMENT**

**Lever des entraves à la mise en mouvement de l'action publique**

P. 4

CODE-BARRES :

**M.Djellab : «Plus de 400.000 produits sont codifiés en Algérie»**

P. 4

PARTENARIAT ALGÉRO-AMÉRICAIN

**Une unité algéro-américaine de production de tubes d'acier à Ouargla**

P. 7

RECETTES DOUANIÈRES : **Hausse de plus de 5% durant les neuf premiers mois de 2019**

P. 24

**SANTÉ**

SELON UNE ÉTUDE :

**L'inflammation chronique est à l'origine du développement de tumeurs cancéreuses**

P. 11

**FOOTBALL**

LIGUE 1 :

**740 milliards de centimes de déficit pour 10 clubs examinés (FAF)**

Dix clubs sur les 16 composant la Ligue 1 professionnelle de football ont un déficit estimé à 740 milliards de centimes, selon des examens effectués par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier». P. 22

TRANSPORT AÉRIEN

**Incident "sans gravité" d'un avion de Tassili Airlines à l'aéroport de Biskra**

P. 24

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Arrestation de huit (08) individus à Relizane et à Ghardaïa**

P. 24

## SAMEDI 23 NOVEMBRE AU CENTRE CULTUREL ABANE-RAMDANE Conférence sur l'histoire de l'apparition des «trous noirs»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 23 novembre à partir de 14h, au Centre des activités culturelles Abane Ramdane (Alger), une conférence qui portera sur «L'histoire de l'apparition des trous noirs». La rencontre sera animée par Dr Mizaoui Abderrahmane, professeur à la faculté de physique de Bab Ezzouar (USTHB).



## Horaire des prières

Jeudi 24 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:55
Dohr	12:34
Asr	15:16
Maghreb	17:40
Isha	19:03



## ANEM KHENCHELA Journées d'information au niveau des facultés



L'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANEM) de Khenchela, procédera aujourd'hui, au lancement d'une série de journées d'information sur l'agence à travers les facultés de l'université

Abbes-Laghrour. Pour la première journée, les représentants de l'ANEM iront ce matin à la rencontre des étudiants de la faculté des technologies. Ces portes ouvertes se poursuivront dimanche 24 novembre au niveau de la faculté des lettres et des langues, le 25 novembre à la faculté de droit et des sciences politiques, le 26 novembre à la faculté des sciences naturelles et de la vie, le 27 novembre au niveau de la faculté des sciences économiques et enfin le 28 novembre à la faculté des sciences sociales et humaines.

## LE 23 NOVEMBRE À L'USTHB Conférence sur «La recherche, le développement et l'innovation en Algérie»

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise samedi 23 novembre à l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB), une conférence animée par le Pr Kamel Youcef-Toumi, co-directeur du Centre des systèmes d'ingénierie complexes KACST/MIT (Japon-USA) directeur du programme de bourses Ibn Khaldoun et Directeur du laboratoire de recherche en mécatronique (MIT), sur «La recherche, le développement et l'innovation en Algérie».



## DGF Réunion en prévision de la relance du projet du barrage vert

Le Directeur général des forêts, a présidé hier au siège de la DGF, une séance de travail consacrée à la préparation de la réunion avec le ministère de la Défense nationale relative à la relance du projet du barrage vert, conformément aux résolutions du CIM du 21 septembre 2019.



## MUSÉE NATIONAL DU MOUJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 416e rencontre élargie aux directions et musées régionaux des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages sur la guerre de Libération nationale.

## TR DE BÉJAÏA Présentation de la pièce «Cannibales»



La nouvelle production du théâtre régional Abdelmalek-Bougarmouh de Béjaïa intitulée «Cannibales», mise en scène par Omar Fetmouche, sera présentée au public béjaoui ce soir à partir de 18h.

## Météo



	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	18°	12°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	20°	11°
Tamanrasset	25°	09°

## TNA L'expérience du théâtre algérien présentée à Pékin

Dans le cadre de sa participation à la rencontre périodique de l'Organisation internationale du théâtre "Route de la soie" à Pékin (Chine), le Directeur général du Théâtre national algérien (TNA), Mohamed Yahiaoui animera demain vendredi une conférence sur "L'institution théâtrale en Algérie, état des lieux et perspectives".

## ORAN Journée de formation sur «la sécurité incendie en milieu hospitalier»



«La sécurité incendie en milieu hospitalier» constituera le thème d'une journée de formation, prévue aujourd'hui, à l'initiative de l'établissement hospitalo-universitaire «1er Novembre 1954». Cette journée sera organisée au profit du personnel de la santé des différentes structures de la wilaya, en collaboration avec les services de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale, du Croissant-Rouge ainsi que la Police scientifique. Cette formation vise essentiellement à initier le personnel de la santé aux consignes de sécurité et aux premiers gestes à observer face aux incendies. Les 120 participants prévus pourront acquérir des connaissances théoriques et pratiques impératives dans la prévention et la lutte contre les incendies dans les hôpitaux. Cette initiative vise également à inciter les hôpitaux à respecter les normes de lutte anti-incendie et à mettre en place des mesures permettant de limiter les conséquences humaines et matérielles en cas de sinistres. Plusieurs interventions sont programmées tout au long de cette journée en plus d'une démonstration de secourisme sur l'évacuation des patients lors d'un incendie par la Protection civile de la wilaya d'Oran.

## TIZI-OUZOU Lancement de la campagne oléicole



A l'occasion du lancement de la campagne oléicole 2019/2020, le Conseil interprofessionnel de la filière oléicole de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h à l'ITMAS de Boukhalfa, une séance de travail qui regroupera les représentants de la direction des services agricoles, de la chambre d'agriculture et de la caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) pour le lancement de la campagne oléicole et la signature d'une convention avec la CRMA.

## DU 23 AU 28 NOVEMBRE À DJELFA Salon du burnous et de la kachabia

La Direction du commerce et de l'artisanat de la wilaya de Djelfa, organise du 23 au 28 décembre à la maison de l'artisanat, un salon dédié au burnous et à la kachabia en poils de chameau.



## SKIKDA 6<sup>es</sup> journées nationales de pédiatrie générale

L'Association des pédiatres de Skikda, organise aujourd'hui à l'hôtel Belle, les sixièmes journées nationales de pédiatrie générale.

D'éminents professeurs prendront part à cette rencontre scientifique durant laquelle seront traités plusieurs thèmes en rapport avec la discipline à l'image des pneumonies communautaires aiguës, les maladies cœliaques (visage clinique, outils de diagnostic), troubles fonctionnels intestinaux chez l'enfant, etc...

## POURSUITE DE LA VISITE DU GÉNÉRAL GAÏD SALAH À LA 4<sup>E</sup> RM DE OUARGLA

### Le peuple algérien a prouvé qu'il est «un peuple des grands défis»

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a affirmé au deuxième jour de sa visite en 4e Région militaire à Ouargla, que le peuple algérien a prouvé qu'il est «un peuple des grands défis», saluant les qualités singulières qui le distinguent des autres peuples, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Lors de sa rencontre tenue mardi, au niveau du secteur opérationnel Sud-est Djanet, avec les cadres et les personnels de la Région, le général Gaïd Salah avait rappelé que «les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin, prouvant ainsi qu'il est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin».

«Dans ce sillage, il y a lieu de rappeler que les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité, dans toute la force du terme.

Il est certain que la plus noble de ces qualités est la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin.

En effet, l'Algérie, capable de choisir celui qui la dirigera durant la prochaine étape, fait appel à ses fidèles enfants, dans ces circonstances particulières, et je mets l'accent ici sur le mot fidèles, et ils sont très nombreux à travers tout le territoire national, car elle a effectivement besoin de tels enfants.

La fidélité est la vertu certaine, qui dénote du lien fort entre le citoyen et sa patrie», a-t-il souligné.

«C'est une qualité qui ne peut être marchandée, car elle émane essentiellement de la nature de la personnalité des individus et de la force de leur cohésion.

Il est certain que le sentiment individuel et collectif, où que ce soit, du sens du devoir envers la patrie et l'importance de s'acquiescer de ce devoir avec l'efficacité requise, à l'instar du rôle dévolu aux médias, aux mosquées et aux zaouïas, et le rôle de sensibilisation attendu des imams, est un comportement de grande valeur à travers lequel le peuple algérien a démontré, tout au long de son histoire nationale, qu'il est un peuple vivant, qui appartient à une grande nation, avec tout ce que comportent les expressions vie et grandeur comme sens», a-t-il dit à ce propos.

«Dans ce contexte précisément, le peuple algérien a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter



efficacement à toutes les phases quelles que soient leur sensibilité et leur difficulté.

Un peuple qui a surpris le monde entier par son comportement civilisationnel qu'il est tenu à imprégner à ses marches pacifiques, car le peuple algérien, grâce à son sens patriotique sincère et fédérateur, a conscience des dessous des événements et de la nature des défis et est fermement déterminé à mener l'Algérie à bon port, quelles que soient les circonstances, car il met l'intérêt de sa patrie au-dessus de toute considération», a ajouté le Général Gaïd Salah.

Il a tenu à réaffirmer que les valeurs ancrées du glorieux 1er novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, «constituent la feuille de route idéale et sûre», et que c'est seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances.

«J'estime que les valeurs ancrées du glorieux 1er Novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, que quiconque suit ne sera jamais déçu.

Comment sera déçu celui à qui les vaillants Chouhada ont tracé les principaux repères? Ces repères que nous observons aujourd'hui attirent les cœurs des fidèles enfants de l'Algérie indépendante, et suscitent en eux les sentiments de dignité, de fidélité et de fierté, animent en eux la force et la détermination pour aller de l'avant et réaliser tous les objectifs que le glorieux novembre a tracés, car Novembre ne constitue pas pour les braves hommes de l'Algérie la fierté de l'histoire et la lueur du présent uniquement, mais il est également

et plus essentiellement, un des phares qui oriente vers un avenir prospère et prometteur.

Novembre est le rempart de l'Algérie, après Allah Le Tout-Puissant, et l'Algérie est le legs de Novembre.

Celui qui aime l'Algérie doit aimer Novembre et celui qui aime Novembre doit croire en ses nobles valeurs et être toujours fidèle à son serment et au serment de ses artisans parmi les vaillants Chouhada et les braves moudjahidine», a-t-il dit à ce propos. «Le dévouement signifie par nécessité l'engagement par la parole et l'acte envers ses éternels principes et la détermination à suivre la voie de ses fidèles hommes.

C'est ainsi, et seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances.

Il est la garantie qui procure à notre peuple toute la force et offre à toutes les composantes vives de notre nation, les jeunes dans leurs différents postes, les étudiants dans leurs différents établissements et spécialisations, lesquels constituent à juste titre les hommes de demain et les cadres de l'avenir. Je disais, cette garantie qui leur réunit à tous, ainsi qu'à l'ensemble des franges de la société, tous les facteurs de prise de conscience et de puissance, à même de leur permettre de mettre en échec les différents complots et machinations qui se trament contre notre peuple et notre Etat national aux racines novembristes pures», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il a salué et valorisé les mesures pratiques prises récemment par le Gouvernement sur instruction du Premier ministre, Noureddine Bedoui, portant sur la protection et le soutien en faveur des établissements publics nationaux, notamment les sociétés et les complexes industriels. «Je ne saurais conclure cette intervention

sans faire l'éloge des mesures pratiques prises récemment par le gouvernement, sur instruction du Premier ministre, M. Noureddine Bedoui, portant sur la protection et le soutien en faveur des établissements publics nationaux, notamment les sociétés et les complexes industriels, et ce, afin de consolider leur contribution à l'économie nationale et préserver leurs employés.

A titre d'exemple, il y a lieu de citer les mesures d'urgence prises pour remédier aux problèmes que rencontre le complexe sidérurgique d'El Hadjar, et pour réhabiliter et relancer l'activité et développer la production de ce complexe industriel qui constitue la fierté de l'industrie nationale et un acquis à préserver, étant donné qu'il emploie des milliers d'ouvriers et qu'il a été l'objet des desseins de la bande qui a tenté par tous les moyens de la fragiliser et d'entraver son développement, afin de priver l'économie de notre pays de la plus-value que ce complexe pourrait offrir, notamment dans ce domaine sensible», a-t-il dit à cet égard.

En outre, lors du deuxième jour de sa visite en 4e Région Militaire à Ouargla, le Général Gaïd Salah a inspecté quelques unités relevant des Secteurs opérationnels Sud-Est Djanet et Nord-Est In Amenas.

Accompagné du Général-Major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4e Région Militaire, le Général Gaïd Salah a inspecté quelques unités mobilisées aux frontières du Secteur Opérationnel Sud-Est Djanet, à l'instar du 43 bataillon Para-commandos, où il a suivi, à l'entame, un exposé global portant sur cette importante unité, présenté par son commandant, avant de se réunir avec ses cadres et ses personnels et de prononcer une allocution d'orientation saluant les efforts intenses et persévérants consentis par les hommes de cette unité dans la sécurisation des frontières de notre pays dans cette zone contre les différents dangers, menaces et fléaux.

Il a également donné un ensemble d'orientations et d'instructions relatives à la nécessité de maintenir la disponibilité opérationnelle des unités de combat à ses plus hauts niveaux et de veiller à l'exécution minutieuse et rigoureuse du programme de préparation au combat pour l'année 2019-2020.

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

### La presse nationale reprend l'appel de Gaïd Salah à un «vote massif»

Les quotidiens nationaux parus hier ont été nombreux à reprendre, au terme du 3ème jour de la campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre, le discours du Général de Corps d'Armée, Gaïd Salah, dans lequel il a notamment relevé la nécessité d'un vote «massif» pour la réussite du prochain scrutin ainsi que la «cohésion» entre l'armée et le peuple.

Ainsi, le quotidien El Moudjahid, dans sa Une consacrée à la visite du Général de Corps d'Armée à la 4ème Région militaire à Ouargla, repris l'appel de ce dernier à un «vote massif», afin de garantir la réussite du prochain scrutin.

Dans sa Une et sous le titre «Le peuple est l'armée, l'armée est le peuple», Horizons a relevé, entre autres passages du discours du Général de Corps d'Armée, l'élan populaire exprimant «la forte adhésion du peuple autour de son armée», de même que l'appel de ce dernier «à se rendre massivement» aux urnes le 12 décembre prochain.

Tout en notant «la cohésion intimement soudée entre le peuple et l'armée», le Vice-ministre de la Défense nationale a estimé que cette dernière «a réussi à sauver le pays du danger qui le guettait», et que «l'Algérie a besoin d'un Président qui ouvrira à son peuple les portes de l'espoir», écrit-il encore.

Sous le titre «L'union sacrée», L'Expression est revenu largement sur les liens unissant l'armée et le peuple algériens, tels que relevés par Gaïd Salah dans son discours, ainsi que «l'élan populaire» exprimé en faveur des élections.

Tout en reprenant l'affirmation de ce dernier selon laquelle «le Haut Commandement de l'Armée n'a aucune ambition politique», le quotidien a souligné le plaidoyer de Gaïd Salah pour «le choix d'un président capable de satisfaire les revendications pressantes du peuple, dans l'unité et la cohésion entre tous les enfants de l'Algérie à travers tout le pays».

Dans un article d'angle publié par le même quotidien, il a été relevé la tendance des cinq candidats engagés dans la course à la présidentielle à placer l'ANP «au cœur» de leurs discours électoraux, en mettant l'accent sur le rôle de cette dernière dans la préservation de la paix et de la sécurité dans le pays.

Pour Ouest Tribune, l'allocution du Général de Corps d'Armée «vaut un engagement clair et assumé de l'Armée aux côtés des Algériens. Lequel engagement ne poursuit aucun objectif caché», avant de considérer, dans son éditorial, que «l'Algérie ne peut plus être gouvernée comme elle l'a été par le passé et que rien ne se fera sans l'adhésion du peuple et la ferme résolution d'aller vers un changement profond des modes de gouvernance pratiqués jusque-là». Le Soir d'Algérie a choisi, quant à lui, en chapeau de sa Une, l'engagement de Gaïd Salah à «mettre l'Algérie et son intérêt suprême au-dessus de toute considération», tout en reprenant les annonces et idées phares des cinq candidats concourant pour le prochain scrutin.

Présentant un tout autre son de cloche, le quotidien La Nation a ouvert sa Une sur la 39ème manifestation estudiantine et du Mouvement citoyen pour le Changement «réfutant les élections et la pérennisation de la corruption».

Dans le rayon de la presse arabophone, le quotidien Echourouk a tout autant consacré sa Une à la visite du Général de Corps d'Armée, citant sa «fierté» quant à «l'élan populaire» en faveur du processus électoral, tout en relevant l'insistance de ce dernier quant aux desseins «patriotiques» motivant l'engagement de l'Armée durant cette phase particulière que traverse le pays. Sa déclaration inhérente aux liens unissant l'armée et le peuple qui ont réussi à faire tomber les corrompus, une fois les prérogatives et l'indépendance de la justice recouvrées, a également été soulignée par ce titre. De leur côté, les quotidiens El Massa et Echaab ont opté pour le thème de la campagne électorale comme Unes respectives, le premier considérant «inévitable» le processus électoral et ce, «en l'absence d'autres alternatives», soulignant les convictions des candidats dans ce sens. Ces derniers, a-t-il argumenté, ayant estimé que le vote était «la seule solution» à la crise politique que traverse le pays ainsi qu'à «la concrétisation des aspirations du peuple algérien au changement rêvé».

«Les candidats sur le terrain pour gagner la confiance des électeurs», a titré Echaab, faisant observer que la femme, la jeunesse et l'économie sont, pour eux, autant de «cartes gagnantes», alors qu'il a accordé, dans une de ses pages, un entretien à un des membres de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Rachid Berdane. Une tribune qui a permis à ce dernier de soutenir que la campagne électorale est «un point de non-retour et une réplique à ceux qui doutent du processus électoral». A ses yeux, «le lancement de la campagne électorale a marqué l'entame des élections», qualifiant de «pas important» le fait que les candidats aillent à la rencontre, sur le terrain, de leurs potentiels électeurs, avant de plaider pour «le respect du choix citoyen pour le vote».

## PRÉSIDENTIELLE 2019

## Benflis s'engage depuis Chlef à développer le secteur agricole pour réaliser l'autosuffisance

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a affirmé, hier à Chlef, que «l'Algérie est en mesure d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine agricole», s'engageant à œuvrer au développement et à la modernisation de ce secteur dans les différentes régions du pays, en vue de réaliser l'objectif escompté.

«L'Algérie est en mesure d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine agricole, pour peu que le futur président de la République assurerait l'accès des agriculteurs aux terres, aux facilitations, aux crédits et à la mécanisation et à l'accompagnement», a indiqué M.

Benflis, lors de son meeting animé au Centre culturel islamique du centre ville de Chlef, au 4ème jour de la campagne électorale.

Il a précisé que son programme électoral comporte «un dossier bien ficelé consacré à l'agriculture de montagne, des steppes, des Hauts plateaux et du Grand Sud», avec l'engagement de l'Etat à accompagner les agriculteurs aux niveaux communal, de wilaya et national», prônant «l'équité dans la distribution des terres et l'octroi de crédits aux plus méritants, en excluant les corrompus».

Le président du parti Talaia El-Hourriyet a fustigé les promesses «irréalistes» faites lors des campagnes électorales», soulignant que «l'honnêteté et la sincérité sont les fondements de toute nation et pays».

Par ailleurs, il a cité un axe dans son programme électoral relatif aux personnes aux besoins spécifiques dans le secteur de l'Education et de la formation, s'engageant à «créer un secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Education chargé de la facilitation de leur scolarisation ainsi que l'adaptation de l'enseignement et de la formation professionnelle à leur condition particulière».

Il a évoqué, dans son allocution, l'histoire de la ville de Chlef qui a vécu «un drame» dans les années 1980, suite au séisme qui a secoué la région, rappelant la «solidarité» dont les Algériens ont fait preuve à l'époque.

Le prétendant à la présidentielle a mis l'accent, par ailleurs, sur les «lacunes» dont souffre la wilaya dans le secteur de l'agriculture, affirmant que Chlef «pourrait devenir une wilaya agricole par excellence».

À cet égard, il a promis aux agriculteurs «une Algérie indépendante jouissant d'autosuffisance en produits agricoles».

Evoquant le problème de manque d'eau dans la wilaya, M. Benflis a insisté sur «la réalisation de stations de dessalement d'eau de mer et de barrages ainsi que sur le développement de l'industrie agroalimentaire, à travers l'accompagnement des agriculteurs dans la transformation de leurs produits».

Par ailleurs, le candidat a proposé la révision de la facturation de la consommation de l'énergie électrique, en prenant en considération la spécificité de chaque région notamment celles de l'intérieur et du Grand Sud.

Abordant, enfin, le secteur de l'information, M. Benflis a mis en avant l'importance d'assurer des «garanties et des règles» au journalisme pour sa libéralisation et l'encouragement du professionnalisme, réitérant son engagement à garantir l'indépendance de la Justice.

La défense de ce principe «fut un temps à l'origine de ma décision de me retirer de tout poste de responsabilité», a-t-il concédé.

## Le corps électoral global avoisine les 24,5 millions d'inscrits (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a révélé, hier, que l'opération de révision périodique des listes électorales, effectuée du 12 au 17 octobre dernier, avait permis le recensement de 24.474.161 électeurs, dont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger.



Lors de la cérémonie de lancement du fichier électoral national électronique élaboré par l'ANIE, M. Charfi a fait savoir que le nombre global de l'électorat s'élevait à 24.308.357 électeurs avant la révision périodique (du 12 au 17 octobre dernier) effectuée après la révision exceptionnelle des listes électorales (du 22 septembre au 6 octobre 2019).

Le nombre des nouveaux inscrits durant la révision périodique s'élève à 289.643 électeurs, tandis que le nombre des radiés a atteint, durant la même opération, un total de 123.239 électeurs, a-t-il précisé.

Selon M. Charfi, l'ANIE a enregistré une hausse dans le nombre de l'électorat (+165.804 électeurs), soit une hausse de 0,67%.

Evoquant les détails du bilan de l'opération de révision des listes électorales à l'occasion de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, le responsable des systèmes informatiques à l'ANIE, Khalid Bouhebel a fait savoir que le nombre des nouveaux inscrits s'est élevé à 289.643 électeurs, répartis sur 180.143 nouveaux électeurs et 109.500 inscrits ayant changé de résidence.

Concernant les électeurs radiés (123.239 électeurs), M.

Bouhebel a précisé que ce nombre est réparti sur 104.590 électeurs radiés pour changement de résidence,

17.896 pour raison de décès et 17.896 pour privation du droit de vote (incarcération, maladies mentales).

Quant à la répartition du corps électoral selon le sexe, le même responsable a fait état de 13.306.075 électeurs (54,36%) et 11.168.086 électrices (45,63 %).

S'agissant de la tranche d'âge des électeurs, la tranche (18-20 ans) s'est élevée à 217.901 électeurs (0,9%), la tranche 21-30 ans à 3.757.840 électeurs (15%), la tranche 31 et 40 ans à 5.668.767 électeurs (23%), 41 et 50 ans à 5.235.140 électeurs (21%), 51 et 60 ans à 4.145.610 électeurs (17%), tandis que pour les électeurs ayant 60 ans et plus, le nombre d'électeurs s'élève à 5.448.903 électeurs (22%).

Pour ce qui est de la répartition du corps électoral selon les territoires, le même responsable a fait état de 3 wilayas comptant plus d'un (1) million d'électeurs, en l'occurrence Alger, Oran et Sétif.

Les wilayas recensant entre 500.000 et un (1) million d'électeurs s'élèvent à 17 wilayas, il s'agit de Chlef, Tlemcen, Tizi Ouzou, Blida, M'sila, Batna, Skikda, Constantine, Djelfa, Mascara, Medea, Bejaia, Tiaret, Bouira, Boumerdes, Biskra et Mila.

Pour ce qui est des wilayas comptant entre 200.000 et 500.000 électeurs, leur nombre s'élève à 22, il s'agit de Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Tébessa, Bordj Bou Arreridj,

Tipasa, Annaba, Relizane, Oum El Bouaghi, Guelma, Ouargla, El Oued, Souk Ahras, El Tarf, Ain Témouchent, Laghouat, Adrar, Khenchela, Saida, Ghardaïa et de Béchar.

Les wilayas comptant moins de 200.000 électeurs, elles sont au nombre de six (06): El Bayadh, Naâma, Tamarrasset, Tindouf et Illizi.

### Plus de 500.000 encadreurs et plus de 74.000 bureaux et centres de vote

S'agissant de l'encadrement de l'opération de vote, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fait état de la mobilisation d'un total de 501.031 encadreurs, dont 427.854 encadreurs de bureaux de vote et 66.410 encadreurs de centres de vote, outre 6.164 encadreurs des commissions électorales communales de vote, 147 encadreurs des commissions électorales de wilaya, ainsi que 456 encadreurs des commissions électorales diplomatiques ou consulaires.

En outre, 61.014 bureaux de vote ont été mobilisés à travers le territoire national, dont 135 bureaux itinérants, répartis comme suit : 30.301 bureaux pour hommes, 26.569 bureaux pour femmes et 4.009 bureaux mixtes.

Quant au nombre des centres de vote, il est de 13.181 centres, dont 1.756 centres pour femmes.

Pour ce qui est des espaces

réservés à la campagne électorale, 3.111 espaces ont été affectés aux rassemblements et aux meetings populaires, dont 1.255 salles de réunion, 649 salles omnisports, 511 complexes sportifs et stades ainsi que 696 places publiques.

Concernant les espaces réservés à l'affichage des candidatures, l'ANIE a réservé, à cet effet, 21.344 sites.

Par ailleurs, l'ANIE a rappelé que le nombre global du corps électoral s'élevait, en avril dernier, à 24.111.081 électeurs, tandis que la révision exceptionnelle des listes (du 22 septembre au 6 octobre), comptait un total de 237.355 nouveaux inscrits et 40.079 radiés, donnant lieu à un nombre global de l'électorat, avant la révision périodique des listes électorales effectuée du 12 au 17 octobre écoulé, s'élevant à 24.308.357, soit une hausse de 197.276 électeurs (0,81 %).

À ce titre, l'ANIE a indiqué que le nombre des citoyens, notamment les jeunes, s'étant inscrits sur les listes électorales lors de la période de révision périodique qui a duré six (06) jours et dont le nombre s'était élevé à 289.643 électeurs, dépasse le nombre enregistré lors de la révision exceptionnelle, en dépit de sa durée, à savoir 15 jours, ce qui témoigne de l'intérêt croissant des citoyens à participer à la prochaine élection présidentielle».

## Marche de soutien à l'organisation des élections à Médéa

Des citoyens ont marché, hier à Médéa, pour exprimer leur soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a-t-on constaté.

Issus de la société civile, la famille révolutionnaire, des organisations professionnelles et syndicales, ces citoyens ont entamé leur marche, à partir du

complexe omnisports «Imam Ilyes», centre-ville de Médéa, avant de s'ébranler vers le siège de la wilaya où ils ont marqué une halte et scandé des slogans favorables à l'organisation de ces élections et l'appui à l'armée nationale populaire (ANP).

Des citoyens participant à la marche

ont affirmé que «les élections prochaines constituent «l'unique solution» pour sortir de l'impasse politique actuelle, alors que d'autres ont estimé que la mobilisation, d'aujourd'hui, «n'est en faveur d'aucun candidat, mais pour le bien et la stabilité du pays».

## PROJET DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE : Lever des entraves à la mise en mouvement de l'action publique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi amendement l'ordonnance 66-155 portant Code de procédure pénale visait «la levée de certaines entraves révélées sur terrain en matière de mise en mouvement de l'action publique et le travail de la Police judiciaire» outre «le renforcement de la protection des deniers publics».

«Ces contraintes ont impacté négativement la performance de la Police judiciaire et les actions de recherche et d'investigation dans certains types de criminalité, notamment les crimes économiques, et à leur tête la corruption», a précisé le ministre dans son exposé sur ce projet de loi devant la Commission des affaires juridiques du Conseil de la nation.

Ce texte «devra renforcer les missions de la Police judiciaire à travers un élargissement des prérogatives et missions des officiers de la Police judiciaire relevant des Services militaires de sécurité, à travers l'abrogation de l'article 15 bis qui confinent les missions de ces Services aux crimes d'atteinte à la Sûreté de l'Etat, ce qui a impacté le bon déroulement des investigations et enquêtes dans des affaires de droit commun, notamment les crimes d'atteinte à l'économie nationale», a-t-il expliqué.

En outre, le nouveau texte pro-

pose l'amendement de l'article 207 du Code de procédure pénale relatif au contrôle de l'activité des officiers de Police judiciaire en vue de «garantir la coordination entre les juridictions ordinaires et les juridictions militaires».

Par ailleurs, M. Zeghmati a indiqué que l'autre objectif visé est de «renforcer la protection des deniers publics à travers la suppression de la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise économique pour la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises économiques, dont l'Etat détient la totalité des capitaux ou à capitaux mixtes, pour des faits de gestion entraînant le vol, le détournement, la dégradation ou la perte de deniers publics ou privés.

Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que ce projet renforcera «la lutte contre le crime fi-

nancier» et «la contribution des citoyens et de la société civile à la moralisation de la vie publique et à la promotion de l'intégrité, de la transparence et de l'obligation redditionnelle en matière de gestion des deniers publics».

Sur un autre registre, le ministre réitéré que «nul ne sera autorisé à perquisitionner les domiciles et les locaux de particuliers, sans un mandat préalable du Procureur de la République ou du juge d'instructions».

Rappelant que la «Constitution garantit l'inviolabilité des domiciles et que la loi définit les mécanismes juridiques y afférents», le ministre a assuré que «ni la Sûreté et la Gendarmerie nationales ni la Sécurité militaire ne sont autorisées à perquisitionner les domiciles ou les locaux privés sans un mandat écrit et préalable



du Procureur de la République, en cas d'investigations et d'enquêtes préliminaires», précisant que «quand l'affaire est au niveau du juge d'instruction, c'est ce dernier qui aura compétence».

Fustigeant les allégations relayées par certaines parties concernant la perquisition des domiciles de citoyens par des officiers de Police judiciaire à la faveur de cet amendement, M. Zeghmati a qualifié ces prétentions de «paroles empoisonnées visant à attenter à la société et l'autorité de l'Etat».

## TRAVAIL Le secteur du Travail «garant» en matière de respect des relations de travail dans tous les domaines d'activité

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a indiqué mardi à Alger, que le secteur était le «garant» en matière de respect des relations de travail dans tous les domaines d'activité et de l'application de la législation régissant les conditions de travail.

«Le secteur du Travail est le garant en matière de respect des relations de travail et des travailleurs dans tous les domaines d'activité et de l'application de la législation régissant les conditions de travail et d'emploi», a précisé M. Haddam qui présidait, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, une Journée d'information sur la Convention du travail maritime 2006, ratifiée par l'Algérie en 2015. Et d'ajouter qu'un instrument de suivi avait été mis en place à cet effet.

Pour une mise en œuvre «plus efficiente» des dispositions de la Convention du travail maritime 2006, le ministre a appelé à davantage de coordination entre les secteurs concernés, notamment les Travaux publics et les Transports, dans un cadre participatif à même d'imprimer une «nouvelle dynamique de développement durable».

Mettant en exergue l'importance du secteur maritime dans la création d'emplois et la réduction du chômage, M. Haddam a insisté sur le renforcement des dispositifs de formation dans les postes maritimes et la création de conditions de travail idoines pour maintenir les travailleurs dans ce secteur important qui participe sans nul doute au développement économique.

Concernant la rencontre, le ministre a fait savoir qu'elle visait à mettre en place les cadres de discussion, de coopération et de coordination entre les départements ministériels concernés dans le domaine maritime qui est l'un des secteurs économiques majeurs.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid a affirmé que son secteur «a accordé, dans ses programmes de formation et d'enseignement, un intérêt particulier aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie en les incorporant, également, dans les programmes de formation au niveau des établissements universitaires, et ce dans le cadre des études juridiques, techniques ou professionnelles».

Et d'ajouter que le secteur a tenu compte de l'introduction de cette convention dans les programmes de formation au niveau des établissements universitaires, en lien avec le transport et la navigation maritimes. Par ailleurs, le responsable du Bureau international du travail (BIT) en Algérie, Halim Hamzaoui a souligné que l'Algérie avait participé «activement» aux premiers débats autour de la mise en place d'une convention du travail maritime unifiant toutes les conventions qui définissent les normes de travail dans le secteur maritime. L'Algérie a été «l'un des premiers pays à ratifier cette convention» et «s'emploie pour la mise au point d'un cadre complémentaire en vue de l'application réelle de cette convention», a-t-il ajouté. S'agissant du développement du marché de travail, le même responsable a affirmé que «l'Algérie offre de véritables perspectives en la matière», notamment dans les domaines de la formation, l'emploi des jeunes, le renforcement de l'employabilité des diplômés et l'autonomisation de la femme en matière économique de façon à contribuer efficacement au marché de travail, en sus d'autres défis auxquels est confronté le monde d'emploi.

APIS

## CODE-BARRES:

### Plus de 400.000 produits sont codifiés en Algérie

Plus de 400.000 produits algériens portent un code-barres qui permet de suivre leur traçabilité, allant de la production jusqu'à la commercialisation, a déclaré, hier à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

S'exprimant lors d'une rencontre sur les marques commerciales et le code barres, M. Djellab a précisé que ces produits sont fabriqués par 9.000 sociétés nationales, publiques et privées.

Le ministre a appelé, dans ce cadre, les sociétés algériennes à adhérer à «l'association GS1» qui est chargée depuis 1994 de faire la promotion des produits et prestations en Algérie, conformément aux normes internationales pour tirer profit des avantages du code à barres.

Actuellement, le code barres contient des données qui facilitent la mise en œuvre des projets, permettent de suivre la traçabilité et de lutter contre la fraude et la contrefaçon, a-t-il indiqué, précisant que cela permet aux professionnels algériens de faire la promotion de leurs produits aux plans national et international et accéder à de nouveaux marchés.

Le ministre a mis en exergue l'efficacité de l'un des moyens de suivi de la traçabilité

des produits qui permet de stocker et de gérer toutes les informations relatives au produit. A cet effet, il a mis l'accent sur l'impératif de mettre en place une stratégie nationale qui serve de feuille de route pour généraliser l'utilisation par tous les opérateurs économiques algériens de ce moyen pour tous les produits algériens de façon à saisir toutes les opportunités qui s'offrent à travers les différents marchés mondiaux.

Dans ce cadre, M. Djellab a mis en avant la nécessité de mettre en œuvre l'ensemble des procédures visant le renforcement, la promotion du produit national et la protection du consommateur, et ce en étroite collaboration avec les départements ministériels, instances et institutions concernées avec la participation de toutes les associations de protection du consommateur et les associations professionnelles.

De son côté, le DG de l'association «GS1» Algérie, Halim Racham, a fait savoir que l'adhésion des sociétés algériennes à son association dans le but d'obtenir un code barres et l'identifiant du concerné est facultative.

«Il est nécessaire de promulguer des lois obligeant tous les opérateurs économiques

à adopter le code barres et l'identifiant pour connaître la traçabilité du produit, à savoir l'origine, et la quantité disponible», a-t-il poursuivi. Et d'ajouter «certains opérateurs algériens procèdent à des pratiques frauduleuses mettant des codes barres de pays étrangers pour faire croire au consommateur que le produit en question est d'origine étrangère», rappelant que l'association avait informé le ministère de tutelle de ces pratiques illégales.

Pour sa part, le chargé d'études et de synthèse au ministère du Commerce, Sami Kouli a appelé toutes les entreprises algériennes à adhérer à l'association «GS1 Algérie», ajoutant que le code barres «est un outil qui permet d'accéder aux marchés mondiaux».

L'obtention du code barres facilite aux opérateurs économiques la gestion de leurs stocks, l'exportation du produit et sa commercialisation à travers le monde entier, a-t-il affirmé.

Plusieurs sociétés privées activant dans l'accompagnement des producteurs et industriels français, belges et tunisiens ont présenté, lors de cette rencontre, les meilleures pratiques en matière de conformité du code barres.

## INDUSTRIE

### L'économie du savoir permet la diversification de la production hors hydrocarbures

Le Colloque international sur la veille stratégique et l'intelligence économique, clôturé hier à Alger, a été une occasion pour mettre en exergue le rôle de l'économie du savoir dans la diversification de la production nationale.

A cette occasion, l'expert en planification et intelligence économique au ministère de l'Industrie et des Mines, Mohamed Bacha, a estimé que la concrétisation de l'économie du savoir devrait se traduire par une diversification de la production nationale, hors hydrocarbures.

Il a, dans ce sens, affirmé qu'il était «vital» pour l'Algérie de se fixer cet objectif sur le court terme.

Pour ce faire, M. Bacha a souligné «la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre des engagements concrets, en mettant en place les moyens et les infrastructures permettant cette transition». L'expert a, d'autre part,

évoqué l'actualisation du guide de formation économique, un manuel réalisé en 2010, sur l'intelligence économique. Un outil d'aide aux chefs d'entreprises. Ce guide permet de définir les besoins en matière de formation dans le domaine de l'intelligence économique, d'orienter leur choix et d'optimiser la formulation des besoins et des modalités de leur prise en charge.

Pour sa part, l'enseignante chercheur, Nadia Chettab a estimé que l'élaboration des politiques en matière d'intelligence économique offrira la possibilité aux entrepreneurs d'être plus compétitifs en fournissant des produits de «meilleure qualité» et de les placer sur des marchés extérieurs.

Mme Chettab a, d'autre part, recommandé l'installation de cellules de veille au niveau des différentes chambres de commerce et des directions d'industrie au niveau national, ainsi que l'en-

couragement des jeunes innovateurs à y prendre part.

La Colloque international a été sanctionné par la réalisation d'un «livre blanc» sur la veille stratégique et l'intelligence économique.

Réalisé par un comité d'experts, ce livre a été qualifié par l'expert, Abdelmadjid Messaoudi, comme étant un «document de référence» capitalisant un savoir-faire de professionnels de la veille stratégique et de l'intelligence économique (VSIE).

Ce document devrait servir «d'instrument utile» aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les acteurs économiques.

Le livre clarifie la mise en œuvre de la VSIE et son intérêt pour les différentes parties afin de permettre à l'Algérie de «rattraper le retard en matière d'innovation».

Selon M. Messaoudi, ce manuel, adapté au contexte économique et social de l'Algérie, de-

vrait apporter une grande contribution en matière d'élaboration de politiques en faveur de la veille stratégique, de l'intelligence économique et de l'innovation.

Concernant l'innovation industrielle, l'expert a estimé qu'il faut la construire au même titre que la veille stratégique, sur la base d'une intelligence collective et non pas uniquement sur des intérêts individuels d'entreprises ou de réseaux».

Il a aussi insisté sur l'impératif d'impliquer les populations et les entreprises dans cette démarche, tout en soulignant la nécessité de simplifier l'acte d'innover en lui évitant les procédures bureaucratiques.

Étalé sur deux jours, le Colloque international sur la veille stratégique et l'intelligence économique, a vu la contribution de chercheurs et experts dans la définition des axes stratégiques permettant à l'Algérie de développer, à l'avenir, ce volet important.

## LOGISTICAL 2019: Les entreprises de transport et de logistique sollicitent davantage d'appui pour élargir leur activité

Plusieurs opérateurs économiques activant dans le domaine des transports et de la logistique ont sollicité, hier à Alger, un appui supplémentaire de l'Etat pour assurer de meilleures prestations à moindre coût.

Les représentants d'entreprises de transports présents à la 4ème édition du Salon international du transport et de la logistique (Logistical 2019) qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) ont indiqué que les charges et les impôts entravaient l'élargissement des activités de ces entreprises et présent sur le prix final des marchandises proposées au consommateur.

Dans une déclaration à l'APS en marge du salon, Fouad Belaïche, ingénieur à l'entreprise «Pétrogel» spécialisée dans le transport et le stockage des produits pétroliers a précisé que l'activité de l'entreprise est tributaire de plusieurs variables liées, notamment au recul des quantités des importations, le manque d'exportations algériennes vers l'étranger ainsi que des variables liées à la fluctuation des prix des produits énergétiques et aux problèmes bureaucratiques des opérations administratives. De son côté, Azoug Hocine, chef du département commercial de l'entreprise «Bejaia Logistique» a évoqué les difficultés sur le terrain auxquelles font face les entreprises de transport et de logistique, notamment l'état des routes et le manque de transport ferroviaire. Créée en 2008, l'entreprise, qui compte un parc roulant de plus de 350 camions mis en circulation depuis moins de deux ans, enregistre plusieurs pertes en raison de l'état des routes, notamment les destinations du sud, ajoutant que l'entreprise assure 70.000 voyages/an pour le transport de 1,7 millions de tonnes de marchandises sur 30 millions de km. De son côté, Sabrina Adjal, chargée du marketing à l'entreprise «Transmex», filiale du groupe Sonelgaz pour le transport et le traitement des équipements industriels et électriques a précisé que les prestations des transports dépendaient des conditions sur le terrain, indiquant que l'expérience acquise par les entreprises de transport au fil des années peut, à elle seule, définir la compétence de l'entreprise.

Les entreprises de transport sont appelées à rechercher des solutions leur permettant d'assurer leur place dans le marché, en s'appuyant notamment sur leurs propres moyens et sur l'appui accordé par les pouvoirs publics.

De son côté, le responsable commercial de la société «TMF», Ikni Salim a estimé que le transport routier en Algérie est un marché clair exigeant davantage de contrats avec les clients pour une durée déterminée (plus de 3 ans de préférence).

Il a affirmé, dans ce cadre, que les contrats sont l'élément unique permettant à l'entreprise de continuer sur le terrain, en termes de réussite de négociations et de conviction du client quant à l'importance de ces contrats et des services proposés. Pour sa part, le Président directeur général (P-dg) du groupe public de transport routier de marchandises «Logitrans» a mis en avant l'importance du soutien fourni par l'Etat en faveur des sociétés de transport et de logistiques, un soutien, a-t-il dit, qui leur permet de se positionner de poursuivre leurs activités. Le responsable a fait savoir que Logitrans partageait son expérience dans le domaine du transport avec les pays africains, à l'instar du Mali, du Niger, du Sénégal et de la Tunisie, avec les opérateurs économiques dans le domaine du transport participant à ce salon.

Ladite société transporte plus de 18 millions de tonnes de marchandises annuellement grâce à plus de 3000 chauffeurs ayant une longue expérience dans le domaine du transport routier. Il a souligné que les sociétés de transport et de logistique sont appelées à adopter des plans prévoyant les précautions nécessaires leur permettant de faire face aux défis en matière de gestion et aux difficultés rencontrés sur le terrain.

## SELON L'OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS: Hausse sensible dans la production du lait ces dix dernières années mais la couverture de la demande reste insuffisante

Une hausse sensible a été enregistrée, ces dix dernières années, dans la production nationale de lait, mais celle-ci est insuffisante pour combler le déficit enregistré dans la couverture des besoins nationaux en la matière, a dévoilé hier, à Blida, un responsable auprès de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL).

«Le volume de lait collecté durant cette année 2019 a dépassé les 850 millions de litres, contre pas plus de 350 millions de litres collectés en 2009», a indiqué dans une déclaration à l'APS, le directeur du soutien à l'ONIL, Rafik Benhocine, en marge d'une journée d'étude technique sur le «développement de la filière lait».

En dépit de cette hausse «ce volume de lait collecté ne suffit pas à la couverture des besoins nationaux», a-t-il déploré néanmoins, expliquant par là, l'«orientation prise pour l'importation, afin de combler ce déficit», a-t-il précisé. «La moyenne de consommation du lait et dérivés en Algérie est de 140 litres/an, par personne, contre pas plus de 70 litres/an, pour les pays voisins», a-t-il fait savoir, en outre.

Le responsable a souligné au titre des efforts consentis pour remédier à cette situation, un développement en cours des réseaux de collecte de lait frais. Sachant que chaque laiterie en charge de cette tâche bénéficie d'un soutien à l'intégration estimé entre quatre à six da pour chaque litre de lait, est-il signalé.

L'ONIL œuvre, également, selon Rafik Benhocine, à assurer un accompagnement technique aux éleveurs de vaches laitières.

Une équipe technique est chargée, à cet effet, de les aider à produire plus, avec des coûts moindres, a-t-il expliqué. Les éleveurs de vaches font face à un problème de manque de fourrages, outre leur coût élevé, selon le constat fait par l'équipe technique en question, ceci d'autant plus que l'alimentation des vaches laitières représente un taux de 80% du coût de production, a



souligné, à ce propos, Hadjer Dahmane, ingénieur agricole à l'Institut technique des élevages de Baba Ali (Alger).

Pour leur part, les éleveurs bovins présents sur place, se sont accordés sur l'impératif, pour les autorités concernées, de «mettre à leur disposition des terres pour la production de fourrages», eu égard au fait, ont-ils souligné, qu'une «majorité d'entre nous louent des terres à cet effet», ont-ils assuré.

«L'unique solution pour ce problème, à l'origine d'un recul relatif du nombre des éleveurs de vaches laitières, ces dernières années, serait de s'orienter vers la création d'exploitations collectives», a estimé, à ce propos, le président du conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL) de la

wilaya, Achour Mohamed, déplorant le fait que cette idée «n'ait pas convaincu une majorité d'éleveurs», a-t-il indiqué.

Il a fait part de la mise au point, à cet effet, d'un plan d'action visant l'intensification des campagnes d'information, en vue de sensibiliser cette catégorie d'éleveurs sur les avantages de cette proposition, notamment concernant la réduction des coûts de production, placé en tête de liste de leurs préoccupations, a-t-il assuré.

Cette journée d'étude, abritée par la Chambre d'agriculture de la wilaya, a donné lieu à un exposé sur l'état des lieux de la filière lait, dont notamment les problèmes rencontrés par les éleveurs de vaches laitières, avec l'examen des solutions susceptibles de contribuer à leur règlement.

## TINDOUF:

## Le «Mouggar» : amorce d'une véritable coopération avec les pays africains voisins

La manifestation économique «Mouggar» constituait l'amorce d'une véritable coopération avec les pays africains voisins, ont estimé hier les participants à une rencontre sur «des perspectives d'investissement à Tindouf, au lendemain de l'ouverture du poste frontalier algéro-mauritanien «Mustapha Benboulaïd».

Les participants (universitaires, chercheurs et opérateurs) à cette rencontre tenue au Centre universitaire de Tindouf ont mis l'accent sur l'importance de ce type de manifestations économiques et leurs retombées positives sur la promotion de l'investissement, qu'il soit local ou en faveur des pays africains voisins. La chercheuse universitaire en management, Nadjat Benghenami a estimé que la relance de la manifestation économique «Mouggar» après une absence de plus de 45 ans, est une bonne occasion pour les opérateurs économiques des pays africains

du voisinage de donner une impulsion à leur développement économique et à des échanges commerciaux qui soient à la hauteur de leurs potentiels et qui renforcent leur partenariat.

Cette manifestation économique et commerciale, qui sera accueillie à l'avenir par d'autres pays africains et qui est appelée à contribuer à la consolidation de l'accroissement de leur PIB, «doit amener les différents partenaires vers des initiatives entrepreneuriales hors secteur des hydrocarbures», a-t-elle souligné lors de cette rencontre initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie «Tafakoum» de Tindouf. L'intervenante a également mis en exergue le rôle important des zones frontalières ainsi que du poste frontalier pour la promotion du produit local et l'attrait des investissements vers la wilaya de Tindouf.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie «Tafakoum», Nough Abiri a présenté, de

son côté, le poste frontalier algéro-mauritanien comme étant un élément ayant favorisé la relance du «Mouggar» et dont il est attendu une contribution à la dynamisation des échanges commerciaux avec les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Il a, dans le même cadre, mis en avant l'importance de la réalisation d'une route reliant ce poste frontalier à la ville de Zouiret (Mauritanie) afin d'impulser les échanges bilatéraux.

M.Abiri a évoqué, en outre, l'ouverture de la voie aux investissements dans la région de Tindouf, tout en louant la décision de reprise du «Mouggar», une manifestation qui avait par le passé longtemps animé la scène commerciale, rappelant, à titre illustratif de son impact, que Tindouf partage de longues frontières avec des pays d'Afrique de l'Ouest totalisant plus de 300 millions d'habitants.

Une centaine d'opérateurs d'Algérie et de pays africains voisins

(Mauritanie, Mali, Niger et République arabe sahraouie démocratique) prennent part à la manifestation économique «Mouggar» (Tindouf, 16-23 novembre).

Pour les organisateurs, ce rendez-vous économique constitue une opportunité de développement des échanges commerciaux, de mise en place à Tindouf d'une plateforme logistique permettant de réunir les conditions nécessaires au transport de marchandises, à leur stockage et aux procédures douanières afférentes, en plus de générer des ressources à la commune de Tindouf et d'offrir aux opérateurs algériens un cadre de promotion de la production nationale à l'export. Le «Mouggar» est organisé conjointement par la société algérienne des foires et exportations (Safex), le groupe de transport de marchandises et de logistique (LogiTrans) et les Chambres de Commerce et d'Industrie des pays participants.

## EXPORTATION: "Air Algérie Cargo" compte élargir ses activités à l'horizon 2025 (DG)

La compagnie Air Algérie Cargo compte élargir ses activités à l'horizon 2025 et transporter davantage de produits algériens hors hydrocarbures vers l'étranger, a indiqué hier à Alger, le Directeur général de la Compagnie, Midou Rabah.

S'exprimant en marge de la 4<sup>ème</sup> édition du Salon international du Transport et de la Logistique (Logistical 2019), M. Midou a précisé à l'APS que la Compagnie aspire à dynamiser davantage les activités de fret et à élargir le réseau de transport en comptant sur des spécialistes dans le domaine du marketing.

La compagnie œuvre à développer le marché du transport à partir de l'Algérie depuis et vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient en adoptant les conventions bilatérales entre les compagnies aériennes et en modernisant le centre d'opération conformément aux normes et règles internationales afin de faire face à la concurrence dans ce domaine.

Les opérations de fret aérien qu'effectue la compagnie ont connu "une croissance considérable" pour le trafic de fret en termes d'exportation et d'importation durant 2018, atteignant 153% par rapport à 2017, en passant de plus de 300.000 tonnes transportées en 2017 à plus de 800.000 tonnes en 2018.

Les opérations de fret ont enregistré une crois-



sance de 161% pour les vols réguliers et 7% pour les vols mixtes durant la même période.

Durant le premier semestre de 2019, la compagnie a transporté un total de 8990 tonnes de marchandise dans le cadre du trafic de fret aérien en termes d'importation et d'exportation, contre 19.028 tonnes de marchandise durant la même période de 2018.

La compagnie mobilise 56 aéronefs pour le transport aérien de marchandise, dont 2 pour le transport de marchandise à charge élevée et 54 pour le transport des passagers à charges basses. Le même responsable a fait état, dans ce cadre, de la signature

prochaine de plusieurs conventions de coopération La Compagnie algérienne de transport maritime CNAN et la société nationale de transports routiers.

Concernant les coûts des opérations de fret qualifiés d'"élevés" par certains exportateurs, M. Midou a précisé que "les tarifs n'ont pas été révisés depuis plusieurs années, notamment après la chute de la valeur du dinar, La Compagnie a défini, toutefois, des tarifs promotionnels pour les produits des industries agricoles et agroalimentaire".

La Compagnie compte signer, avec le ministère du Commerce, l'accord cadre relatif au transport aérien

des marchandises destinées à l'exportation, en vertu duquel les exportateurs bénéficient d'une indemnisation par l'Etat de l'ensemble des coûts relatifs aux opérations de transport de marchandises à hauteur de 50% pour les produits agroalimentaires et 80% pour les dattes, a-t-il fait savoir.

Air Algérie Cargo compte plusieurs centres de fret dans les wilayas d'Oran, Constantine, Annaba, Hassi Messaoud, El Oued et Biskra, utilisés dans l'exportation vers l'étranger.

Elle transporte les produits fragiles et périssables en suivant les dispositifs en vigueur au niveau international, selon M. Midou qui a cité à titre d'exemple les produits pharmaceutiques, les produits biologiques et les produits de la mer.

Concernant la formation, le même responsable a précisé que la nature de l'activité de la compagnie nécessite des formations et des stages périodiques obligatoires pour les employés notamment en matière de normes internationales et d'activités de fret afin d'améliorer la compétence et l'efficacité des employés dans l'accomplissement de leurs missions.

## OUARGLA: Réalisation prévue d'une unité algéro-américaine de production de tubes d'acier à Hassi-Benabdallah

Une convention de partenariat algéro-américain pour la réalisation à Hassi-Benabdallah d'une usine de production de tubes d'acier pour oléoducs et gazoducs a été signée à Ouargla, a-t-on appris hier de la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Oasis d'Ouargla. La convention lie les entreprises algériennes privées Tassili-Forge et Nouha, spécialisées dans les activités pétrolières, d'une part, et les firmes américaines «Summit International» et «Tejas Tubular INC», d'autre part, (70% pour la partie algérienne et 30% pour la partie américaine).

Elle a été signée en marge de la visite d'une délégation américaine (17-19 novembre) à l'invitation de la CCI-Oasis dans la wilaya d'Ouargla au cours de laquelle elle a visité la nouvelle zone industrielle de Hassi-Benabdallah, a précisé le directeur de la CCI, Sadek Khellil.

Localisé sur une surface extensible de 10 hectares, le futur projet pour la production de tubes en acier, premier du genre à Ouargla, sera lancé durant le second semestre de 2020 pour entrer en activité au premier trimestre de 2021 avec une production prévisionnelle de 150.000 tonnes/an, a-t-il expliqué. La CCI-Oasis prendra en charge, en coordination avec la direction de la Formation professionnelle, la formation, le perfectionnement et l'accompagnement de la main-d'œuvre à recruter dans le cadre de cette opération, soit plus de 300 postes entre ingénieurs, techniciens et travailleurs de divers autres profils. Plusieurs objectifs sont attendus de cet important projet parmi lesquels, a relevé le directeur de la CCI-Oasis, la contribution à la réduction de la facture d'importation de ce type d'équipements liés aux activités pétrolières et gazières, l'impulsion de l'économie locale et nationale, à travers l'extension de la base industrielle algérienne, la création d'emplois et l'encouragement de l'investissement, ainsi que le transfert de technologie dans le champs industriel, notamment l'activité pétrolière.

## RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES: Nécessité de passer du nombre à la qualité

Une démarche de qualité dans la réalisation des infrastructures s'impose désormais, après avoir remporté la bataille du nombre, a indiqué hier à Alger un haut responsable du ministère des Travaux publics et des Transports.

«Il faut mettre en place une démarche qualité. Il nous faut des normes», a souligné le directeur d'étude et de réalisation et du partenariat au ministère, Salah Beloucif. M. Beloucif s'exprimait à l'occasion d'une Journée d'étude intitulée: «La qualité des travaux de réalisation des infrastructures: Entre la maîtrise œuvre, le contrôle de la qualité et les défis de l'entreprise», organisée en marge du 17<sup>ème</sup> Salon international des travaux publics. Il s'est félicité, dans ce sens, de la signature, mardi dernier, d'une convention-cadre entre le Groupe d'étude d'infrastructures, de contrôle et d'assistance «GEICA» et l'Institut algérien de normalisation (IANOB).

Pour le P-dg de GEICA, Ahmed Souilem, le constat établi est que les entreprises réalisatrices font face à des «contraintes» de délais. Cette course contre la montre impacte négativement sur la qualité. De plus, a-t-il dit, l'étude de faisabilité est par fois «inadaptée» ou bien l'entreprise ne possède pas les moyens de réaliser le projet. Pour sa part, l'expert en travaux publics, Karim Ghafar estime que beaucoup d'insuffisances doivent être réglées en termes de réalisations d'infrastructures. «On constate des délais de réalisation plus ou moins longs et un manque de maîtrise des coûts de réalisation des projets», a-t-il noté. L'expert relève également l'absence au niveau des entreprises réalisatrices d'une structure d'audit technique pour analyser et suivi régulier de toutes les activités à chaque phase de vie du projet pour permettre une prise de décision rapide du premier responsable de l'entreprise.

Selon lui, l'entrepreneur doit doter son projet d'une cellule de contrôle chargée de la qualité des travaux et devra faciliter la création d'une équipe d'audit technique qui facilitera aussi la coordination avec les autres structures centrales du projet. «L'exécution d'un projet de construction nécessite une organisation, un suivi et un contrôle rigoureux du chantier afin d'assurer la qualité de l'ouvrage et respecter les délais et l'enveloppe allouées», a-t-il indiqué.

Selon le P-dg du Laboratoire central des travaux publics (LCTP), Farid Mezaache, la règle générale appliquée actuellement en Algérie pour le contrôle de la qualité est basée sur un contrôle extérieur, sans approfondissement.

«C'est une manière qui a montré ses limites du fait de la fréquence de contrôle n'est jamais suffisante et que les entreprises de réalisation ne sont pas impliquées dans la démarche qualité», a-t-il estimé, plaçant pour une plus grande implication de l'entreprise dans la procédure de qualité. De son côté, l'expert, Amine Bendaoui, a estimé nécessaire la mise en place de textes juridiques pour clarifier la responsabilité entre le concepteur du projet, l'entreprise réalisatrice et l'organe chargé du suivi et du contrôle.

APS

## TRANSPORT: L'innovation s'invite à la 4<sup>e</sup> édition du Salon «Logistica» à Alger

La 4<sup>e</sup> édition du Salon international du transport et de la logistique (Logistical-2019), en cours à Alger, se distingue par une forte participation de start-up et d'entreprises innovatrices.

Parmi la soixantaine d'entreprises, publiques et privées, présentes au Salon «Logistica-2019», animé du 18 au 21 novembre au Palais des expositions (Pins maritimes), figurent de nombreuses start-up et entreprises innovatrices, montées par de jeunes porteurs de projets.

Parmi ces entreprises, une start-up spécialisée dans les réseaux informatiques et les nouvelles technologies de l'information et la communication (TIC), lancée en avril 2019 par deux jeunes porteurs de projets, baptisée «Opticharge» et s'active dans le domaine des transports et de la logistique. Cette micro-entreprise a mis en place une plateforme électronique permettant de relier les expéditeurs et les transporteurs de marchandises en temps réel à travers une application mobile et un site web.

Le but de cette solution innovante est de créer une connexion entre les différents acteurs (usines, transporteurs, livreurs, démarcheurs), de repérer les opportunités de transport offertes et donc faciliter et réduire le coût du transport, a expliqué à l'APS le co-fondateur de l'entreprise, Ahmed Badaoui. «Les transporteurs reviennent souvent vides après avoir livré la marchandise, notamment sur les longues distances, donc, cette application offre l'opportunité de trouver un autre expéditeur à proximité du dépôt de la première livraison et revenir

avec une nouvelle marchandise», a-t-il expliqué. Estimant que les coûts de transport de marchandises étaient «chers» en Algérie, M. Badaoui a affirmé que l'application a permis de réduire les frais de 30 à 40% sur des expériences déjà réalisées depuis son lancement. Cette start-up gère actuellement un portefeuille de 150 livreurs possédant une flotte de plus de 2.000 semi-remorques et une centaine d'entreprises expéditrices (usines) à travers le territoire national.

Interrogé sur les difficultés rencontrées, cet ingénieur a souhaité «la simplification des procédures pour pouvoir travailler avec les entreprises publiques», affirmant que la plupart des adhérents sont des entreprises privées actives dans les industries du ciment, de l'agro-alimentaire, du papier et des produits hygiéniques.

Présente au même salon, une autre entreprise, spécialisée dans le domaine de la logistique, a également présenté une solution innovante de construction d'unité de fabrication et entrepôt de stockage sur port sec ou maritime à usage temporaire ou durable avec comme matière première la charpente en PVC.

Permettant de réduire les coûts et délais de réalisation, cette solution permet rapidité d'exécution et d'installation, adaptabilité à la majorité des natures de sols et aux conditions climatiques, mais également une mobilité des infrastructures réalisées, car démontables et transférables, a expliqué le responsable marketing et communication de l'entreprise Astalavista, Khalil Dahane.

Selon lui, de plus en plus d'opéra-

teurs recourent à ce genre de solution pour construire des entrepôts de stockage, ce qui leur permet de réduire les coûts, mais également investir moins et gagner du temps, ajoutant que la qualité des produits proposés répond aux normes internationales avec un taux d'intégration local de 50%.

Cette technique permet à l'entreprise de construire des bâtiments industriels et entrepôts de stockage jusqu'à 25 mètres de hauteur, 80 mètres de largeur et un nombre indéfini en longueur, selon les besoins des opérateurs, sans recourir au génie-civil. Elle permet également la réalisation de structures avec l'isolation thermique pour chambres froides ou des espaces chauffés comme c'est le cas du stockage de la banane.

A rappeler que «Logistical-2019» permet aux différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique et le transport de marchandises d'exposer leurs offres de services.

Il est organisé avec l'objectif d'offrir l'opportunité pour les opérateurs économiques d'améliorer leur maîtrise en tant qu'acteurs de la chaîne logistique et des transports, de créer des synergies avec d'autres professionnels et rencontrer de nouveaux clients. Le salon permet également aux entreprises publiques et privées de consolider leurs réseaux existants en élargissant leur maîtrise des coûts de gestion logistique dans un espace de compétition et d'offrir des prestations induites par les récentes modifications des modes et techniques de transports existantes déployées par des leaders internationaux.

## OUARGLA: Plusieurs opérations en cours de réalisation au pôle urbain d'Ain-El-Beida



Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation au niveau du nouveau pôle urbain de la commune d'Ain El-Beida (10 km Est d'Ouargla), a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement, d'un château d'eau d'une capacité de 1.000 m<sup>3</sup>, d'un marché de fruits et légumes, ainsi que d'un stade de football de 5.000 places revêtu d'une pelouse synthétique et dont les jardins ont été finalisés.

Inscrit au titre du schéma d'aménagement et d'expansion urbaine de cette commune, le pôle urbain comprend un ensemble immobilier de 200 logements sociaux publics relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 70%, ont fait savoir les services de la wilaya.

Le projet, pour lequel a été consacrée une enveloppe de 5,4 milliards DA au titre du programme quinquennal de développement 2010/2014, accueille également d'autres projets, dont trois écoles régionales relevant des secteurs de la Protection civile, de la Poste et de la Jeunesse et des Sports.

Les projets d'un Institut supérieur de formation des cadres de la jeunesse et d'un lotissement social totalisant 436 parcelles, sont également prévus au niveau de ce pôle urbain, ont-ils indiqué.

## ANNABA: Promouvoir les recouvrements fiscaux et libérer les investissements producteurs

Les élus à l'Assemblée populaire de wilaya d'Annaba (APW) ont insisté mardi sur l'importance de la promotion des recouvrements fiscaux et de la levée des obstacles administratifs devant les investissements producteurs pour booster le rythme du développement local.

«Nombre de projets censés générer de la richesse et des emplois sont bloqués pour des raisons administratives ou techniques», ont souligné les élus dans leurs interventions au cours de leur 3ème session ordinaire consacrée au budget primitif de l'exercice 2020. Estimées à 28 millions DA, les recettes de la fiscalité locale demeurent «en-deçà» des potentialités économiques de la wilaya, ont considéré les intervenants qui ont préconisé de dynamiser les recouvrements et diversifier la fiscalité locale en tant que facteur du développement local.

Les élus ont adopté à l'unanimité le budget primitif estimé à 1.886 milliards DA le jugeant toutefois «limité au regard des ambitions de développement de la wilaya».

450 millions DA de ce budget est réservé l'équipement et l'investissement dans les secteurs des travaux publics, l'éducation et l'urbanisme notamment.

La session de l'APW a passé en revue également la situation de développement des secteurs de l'agriculture et de la santé.

## GHARDAÏA: Une récolte de plus de 753.000 qx de maïs fourrager attendue

Une production de maïs fourrager ensilage estimée à 753.000 quintaux (qx) est attendue pour la campagne de maïsiculture automnale, qui a été lancée dans la région d'El-Menea (275 km au Sud de Ghardaia), a-t-on appris hier de la direction des Services agricole (DSA).

La culture de maïs fourrager circonscrite principalement dans les localités relevant de la wilaya déléguée d'El-Menea, région riche en ressource hydrique, et à laquelle a été consacrée une superficie cumulée de 2.150 hectares «sous pivot», augure d'un «bon» résultat, au vu du comportement de cette plante céréalière, cultivée en assolement après la moisson du blé au début du mois de juillet dernier, a indiqué, à l'APS, le DSA, Mustapha Djekboub.

La production de maïs ensilage a été cultivée en dérobé après la production céréalière de juillet et dont la durée du cycle varie entre deux et trois mois, a expliqué le responsable, ajoutant que la récolte du maïs ensilage est fauchée, hachée et tassée mécaniquement avant d'être enrubbannée sous forme de grosses bottes rondes avec un film plastique, hermétiquement fermées et destinés à l'alimentation du bétail, notamment les vaches en lactation.

La récolte prévisionnelle de maïs ensilage est destinée en premier lieu à satisfaire la demande croissante en fourrage pour le cheptel laitier de la wilaya de Ghardaïa, estimé à plus de 4000 têtes bovines, ainsi que les wilayas avoisinantes, a fait savoir M. Djekboub. Une production globale estimée à 600.000 qx de maïs avait été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa la saison écoulée (2018) sur une superficie emblavée sous-pivot de 2.000 ha. La première expérience pilote de culture de maïs dans la région de Ghardaïa a été effectuée sur une surface agricole de 100 ha en 2011 avant d'être étendue dans le cadre de la nouvelle politique agricole destinée à réduire les importations et élargir la gamme de production de céréales.



Considéré comme principal intrant dans la fabrication d'aliments de bétail et de volaille, les besoins de l'Algérie en ce produit (maïs) sont dépendants exclusivement du marché international, dont les cours ne cessent fortement d'augmenter et se répercutent sur les prix des productions animales (viandes, lait, œufs), indique-t-on à la DSA.

La filière lait au niveau de la wilaya de Ghardaïa fait figure de référence pour l'essor remarquable enregistré ses dernières années, suite à un ensemble de mesures d'incitation émises par les pouvoirs publics touchant tous les maillons de la filière.

Cette dynamique a été favorisée par, outre les différents dispositifs et mesures incitatives de soutien, l'importation de génisses de races laitières, la modernisation du système d'élevage en équipant les étables en matériels

techniques appropriés à la production laitière, l'autonomie alimentaire du bétail par l'encouragement de la production fourragère dans les grands périmètres agricoles au sud de la wilaya riches en eau et favorables à l'agriculture irriguée sous pivot, ainsi que la mise en place d'un système de collecte du lait cru.

Les mesures d'incitation mises en place par l'Etat ont encouragé de nombreux éleveurs de la région à s'intégrer dans le processus de production de lait et ont également poussé les industriels et autres agriculteurs privés à investir dans la filière lait et l'aliment de bétail.

Dans cette perspective de nombreux spécialistes préconisent l'utilisation des eaux épurées des stations de lagunage de Ghardaïa, El-Menea, Berriane et Guerrara pour l'irrigation de cette culture de maïs destinée uniquement à l'alimentation du bétail et de volaille.

## TISSEMSILT: Irrigation de près de 9.000 ha de terres la saison écoulée

Pas moins de 8.983 hectares de terres agricoles ont été irrigués dans la wilaya de Tissemsilt lors de la saison agricole 2018-2019, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles, Ali Fenazi.

Présentant un rapport sur son secteur aux travaux du conseil de l'exécutif de la wilaya, M.

Fenazi a indiqué que les terres irriguées sont réservées aux céréales, légumineuses, arbres fruitiers, maraichers d'arrière saison et fourrages destinés à l'élevage du bétail.

Les sources d'irrigation de la wilaya sont diversifiées comme les barrages, les retenues collinaires dont les barrages de Bougara et Meghila, les forages et les oueds, a-t-il fait savoir, soulignant que la saison agricole écoulée a enregistré l'irrigation d'appoint de plus de 190 ha de terres de céréales sur une surface programmée de 700 ha.

Le directeur des services agricoles a rappelé que les terres agricoles touchées par l'irrigation d'appoint la

saison écoulée étaient loin des objectifs et prévision en raison de la réticence et le désintérêt des producteurs pour cette technique d'irrigation. Il a révélé que la surface agricole globale des périmètres irrigués des barrages de Bougara et Meghila a atteint plus de 500 ha à la même période sur un total de 1.729 ha, estimant que cette surface est insuffisante eu égard aux potentialités disponibles en irrigation agricole dans la wilaya.

La direction des services agricoles œuvre, en collaboration avec celle des ressources en eau, à l'extension des terres irriguées dans la wilaya à 13.000 ha en 2020 en vue de réhabiliter les infrastructures hydriques anciennes, notamment dans les périmètres des barrages de Bougara et Meghila et exploiter les infrastructures prévues durant le quinquennat en cours.

Le wali, Salah El Affani, a insisté, lors de cette rencontre, sur l'intensification de la sensibilisation et du travail de proximité au profit des agriculteurs activant

aux environs des barrages en vue de les exhorter à l'extension des terres irriguées, tout en recommandant les responsables de la chambre d'agriculture de la wilaya à

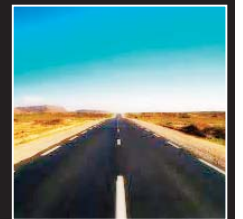
fournir davantage d'efforts pour inciter les agriculteurs de la région à une exploitation optimale des périmètres d'irrigation de la région.

## DJELFA: Projet de réhabilitation d'un axe du CW 137

Une axe du chemin de wilaya CWN137, reliant Sidi Laâdjel (Nord de Djelfa) à Ksar Chellala (Tiaret) a été programmé à la réhabilitation, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur des travaux publics de la wilaya.

«Ce projet de réhabilitation, ciblant un tronçon de cinq km du CWN137, théâtre d'une certaine dégradation, a été affecté d'une enveloppe de 100 millions de DA», a indiqué à l'APS, Boumedienne Yahiaoui.

Il a fait par, en outre, de travaux provisoires prévus "dans les plus brefs délais", en vue du "nivellement de ce même tronçon routier", aux fins de faciliter le trafic à son niveau, parallèlement, "au lancement du



projet de la RN40, mitoyenne à cet axe", a-t-il ajouté. A noter que le CWN137 est le théâtre d'un trafic intense, du fait qu'il constitue un trait d'union entre la partie Nord-ouest de Djelfa et la wilaya de Tiaret. D'où l'importance extrême de ce projet de réhabilitation", selon le même responsable.



## SIDI BEL-ABBÈS: Mise en exergue du rôle thérapeutique des arts à traiter le handicap

Les participants à un colloque international sur «Le handicap et les arts», ouvert à Sidi Bel-Abbès, ont mis en exergue le rôle des arts à traiter le handicap dans la société.

Les conférenciers dont des universitaires d'Algérie et de l'étranger se sont attardés sur l'importance des arts et leur rôle à emballer la catégorie des personnes aux besoins spécifiques dans leur monde lui procurant accompagnement et suivi.

Le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales à l'université de Sidi Bel-Abbès, Dr Mohamed Medjaoued a soutenu que l'art joue un rôle prépondérant dans la promotion de la personnalité de la société, soulignant qu'une tendance aujourd'hui est axée sur l'implication des personnes aux besoins spécifiques dans des œuvres artistiques. A ce propos, il a insisté sur la nécessité de fournir tous les moyens pour l'éclosion de talents chez cette catégorie sociale, affirmant que l'art représente un moyen de traitement renforçant la confiance en soi. Dans le même ordre d'idées, les participants à cette rencontre ont souligné l'importance du rôle éducatif du théâtre qui contribue à la formation de la personnalité en inculquant les dimensions des beaux-arts dont les objectifs ne se limitent pas aux aspects artistiques et esthétiques,



mais englobent aussi ceux éducatifs et sociaux. Le programme de cette rencontre de deux jours comporte des communications abordant, entre autres, «Les handicapés et l'importance de l'art en tant qu'approche méthodologique sociale», «L'utilité des arts dans la prise en charge de cette catégorie: modèles égyptien et marocain», «Le théâtre de thérapie en Algérie entre théorie

et pratique» et des témoignages d'artistes et de personnes aux besoins spécifiques.

Initié par l'association culturelle «El Warcha» sous l'égide de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel-Abbès, ce colloque enregistre la participation d'universitaires, de psychologues et de présidents d'associations.

## ELECTRICITÉ: 21.000 raccordements illicites recensés en 2019 à Oran



La direction d'Es-Sénia (Oran) de la Société de distribution de l'électricité et du gaz Sonelgaz (SDO) a recensé près de 21.000 raccordements illicites et de piratage d'électricité dans la wilaya aux dix premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris mardi de son directeur. Merzak Abdelkrim a indiqué que les services de Sonelgaz ont enregistré plus de 20.000 raccordements illicites au niveau de 57 agglomérations anarchiques à travers la wilaya, notamment dans les communes de Benfrèha et de Hassi Boumif à la même période, ce qui représente 90 gigawatts d'électricité et un manque à gagner de 630 millions DA.

Par ailleurs, la SDO a recensé 907 cas de vol d'électricité par des abonnés à travers la wilaya, a-t-il fait savoir, soulignant que des dossiers de 153 de cas ont été transmis à la justice pour refus de s'acquitter des redevances. Merzak Abdelkrim a souligné que le raccordement illicite affecte le chiffre d'affaires de Sonelgaz, qui achète l'énergie électrique et la vend aux clients.

Le volume de l'énergie électrique distribuée jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier a atteint 1.480 gigawatts. Le nombre d'abonnés de la SDO d'Es Sénia est estimé à plus de 190.000 sur un réseau de 6.000 kilomètres. A noter que la SDO d'Es Sénia couvre 24 communes de la wilaya. Les communes d'Oran et de Bir El Djir relève de la SDO du chef-lieu de wilaya.

## CHLEF: Lancement des travaux de raccordement au réseau électrique de 13 quartiers dans huit communes

Des travaux pour le raccordement de 13 quartiers, à travers huit communes de Chlef, au réseau public de distribution d'électricité ont été lancés dernièrement à l'initiative de la direction de l'énergie de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de cette dernière.

«Ces projets, inscrits au titre du quinquennat 2010/2014, profiteront aux cités de Benanta Ayachi et

Bouâza de la commune de Talaâsa, la cité Safsaf d'Ain Mrane, Bokaa Aïn Serak et Hai Maarich de la commune de Hranfa, la cité Ghobrini de Beni Haoua, les cités Oued ras Aouana et Ouled Benyetou de Sobha, la cité Draidjia de Chlef, la cité Ouled Ahmed de la commune de Msedek, et la cité Brariche de la commune de Sidi Okacha, a indiqué à l'APS la directrice de l'énergie

de la wilaya, Charazed Teli Bouzid.

Une enveloppe de plus de 59 millions de da a été affectée à la réalisation de ces projets visant le raccordement de 328 foyers au réseau d'électrification rurale, a-t-elle ajouté.

La responsable a, par la même, fait part du lancement prochain «d'un nombre d'autres projets de raccordement au gaz naturel, affectés d'une

enveloppe de plus de 194 millions de da, a-elle fait savoir.

Ces projets profiteront à de nombreux quartiers des communes d'Oued Sly, Soudjaj et Chlef, a-t-elle précisé.

Le taux de couverture en électricité, à Chlef, a été porté à 96 %, en juin dernier, contre 68 % pour le réseau de gaz naturel, a-t-on ajouté de même source.

## GUELMA: Raccordement de 190 foyers du village Badji- Mokhtar au réseau de gaz naturel

Cent quatre-vingt-dix (190) foyers du village Badji Mokhtar dans la commune de Medjaz Sefa (Guelma) ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire de la mort du chahid membre du groupe historique des 22 dont le nom est porté par ce village.

Après la commémoration de la mort de ce chahid par des délégations des deux wilayas de Guelma et Souk Ahras, Kamel Abla, wali de Guelma, a présidé la mise en service du réseau d'alimentation en gaz naturel à l'agglomération «Meiha Berdaï, 2» relevant que le raccordement de ce village de 1000 habitants a nécessité la pose de 6,5 km de canalisations pour 600 millions DA dégagés du budget de wilaya 2018.

Les délégations de deux wilayas se sont rendues sur le lieu où le chahid était tombé au champ d'honneur le 19 novembre 1954 au côté de la première chahida de la révolution de novembre Dzaïr Chayeb à la ferme Delli Benchouaf à 3 km de la RN-16 sur les limites des deux wilayas de Guelma et Souk Ahras.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du champion olympique Toufik Mekhloufi et de nombreux citoyens a donné lieu à la distinction de membres de famille du chahid et à la tenue d'une exposition de photos historiques.

Dans son allocution, le secrétaire de wilaya de l'organisation nationale des moudjahidine de Guelma, Messaoud Rezik, a évoqué le courage de Badji Mokhtar et ses compagnons durant la bataille de Reakama les 19 et 20 novembre 1954 qui s'était étendue jusqu'à la ferme Delli Benchouaf où, encerclés, ces héros avaient refusé de se rendre.

Né le 17 octobre 1919 à Annaba au sein d'une famille de savoir, Badji Mokhtar a fait ses études primaires à Annaba avant de se rendre à Souk Ahras puis rejoindre les maquis de Guelma.

Des activités de célébration ont été organisées à Souk Ahras où une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle commémorative dressée au chef-lieu de cette wilaya en présence des autorités civiles et militaires.

APS

## CONSTANTINE: Déploiement de plus de 200 km de fibre optique depuis le début l'année en cours

Plus de 200 km de réseaux de fibre optique ont été déployés à travers les différentes communes de la wilaya de Constantine depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris mardi du directeur opérationnel technique (DOT) d'Algérie Télécom (AT).

Au cours des dix (10) derniers mois, la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Constantine a réalisé une extension du réseau des télécommunications et modernisé les prestations téléphoniques en posant 200 km de fibres optiques à travers différentes communes de la wilaya, a indiqué à l'APS Mohamed Imoussain. Ces opérations ont permis d'étendre la couverture par cette nouvelle technologie à plus de 2.700 km de liaisons en fibres optiques à travers toutes les communes, notamment dans des zones éloignées dotées des services de la téléphonie, d'internet à haut débit et d'autres prestations de haute

qualité, en sus d'un accès à divers services électroniques, administratifs et postaux.

Au cours de la même période, plusieurs institutions économiques et administratives, notamment des banques, des agences immobilières et des sociétés versées dans le domaine des télécommunications, ont été raccordées au réseau de la fibre optique afin d'améliorer les prestations fournies aux citoyens, a précisé la même source.

La dotation des abonnés d'Algérie Télécom de la fibre optique vise essentiellement à renforcer le réseau et de mettre fin aux coupures enregistrées dans quelques localités, ainsi que de raccorder plusieurs zones éloignées au réseau de télécommunications, a assuré le même responsable, soulignant que la direction d'AT ambitionne d'augmenter la bande passante de manière à

garantir des services de qualité aux citoyens. M. Imoussain a affirmé que «les efforts consentis par la direction opérationnelle technique d'Algérie Télécom visent à améliorer les services fournis à travers la généralisation de la couverture de la téléphonie fixe et sans fil de la 4G, ainsi que la fourniture d'internet à haut débit, notamment dans les zones enclavées de la wilaya».

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil des abonnés, plusieurs agences commerciales principales et secondaires à travers le territoire de la wilaya sont en cours de réhabilitation, selon le DOT d'Algérie Télécom de Constantine.

A noter que la wilaya de Constantine compte actuellement dix (10) agences commerciales d'Algérie Télécom ainsi que dix (10) points de maintenance et de production qui totalisent 1.050 employés.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 38 morts et 954 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 954 autres ont été blessées dans 904 accidents de la route survenus entre le 10 et le 16 novembre en cours à travers le territoire national, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Djelfa avec 4 personnes décédées et 19 autres blessées suite à 17 accidents de la route, lesquelles ont été prises en charge par les secours de la Protection civile puis évacuées vers les structures hospitalières, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 518 incendies urbains et industriels, ajoute le communiqué, qui relève que 6.340 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour l'exécution de 5.329 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

## EL TARG: Saisie de 10.000 euros



Les services de la gendarmerie de la wilaya d'El Targ ont saisi, récemment, la somme de 10.000 euros, chez deux individus à bord d'un véhicule touristique, sur un tronçon de la RN 82 reliant Zitouna à Ain Kerma, a-t-on appris, mercredi, auprès du chargé de la communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur information, les services de la gendarmerie ont appréhendé les deux présumés «sciemment» au niveau de cet axe routier de cette région frontalière, a ajouté le commandant Fateh Rahmouni.

La fouille minutieuse du véhicule touristique à bord duquel se trouvaient un trentenaire et un quadragénaire, a permis de mettre la main sur ces devises, de saisir le véhicule ayant servi au transport de ces devises ainsi que d'arrêter les indéliques individus, a-t-on précisé de même source.

Poursuivis pour délit liés à «l'infraction à la législation de changes» et «le transfert illicites des capitaux», les deux mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, a conclu la même source.

## SÉTIF: Saisie de 8.200 euros à l'aéroport 8-Mai 1945

La brigade de fouille des voyageurs à l'aéroport 8 mai 1945 de l'inspection divisionnaire des douanes de Sétif a saisi au cours des deux derniers jours 8.200 euros non déclarés, apprend-on mardi auprès de la direction régionale des douanes de la wilaya.

L'opération a été effectuée lors du traitement d'un vol international en provenance de France à l'aéroport 8 mai 1945, selon la même source.

Les douaniers ont saisi sur un autre vol international en provenance de France une marchandise constituée de 19 téléphones portables en possession d'un voyageur sans justificatif légal, a-t-on indiqué de même source.

## ORAN: Nécessité d'élargir la liste des maladies professionnelles en Algérie

Des spécialistes en médecine du travail ont insisté, à Oran lors d'une journée d'étude sur la prévention contre les maladies professionnelles, sur la nécessité d'une révision et élargissement de la liste de ces pathologies qui comporte 85 maladies professionnelles.

Des intervenants lors de cette rencontre, organisée en marge d'une campagne de sensibilisation organisée par la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS) d'Oran, ont fait remarquer que la liste des 85 maladies professionnelles ne comporte pas des pathologies dont les cancers qui affectent les ouvriers en milieu professionnel.

Dans ce cadre, l'universitaire Labani Mohamed, médecin conseiller à la CNAS a indiqué que plusieurs maladies qui touchent les travailleurs ne figurent pas sur la liste dont certains cancers comme celui de la prostate, les maladies dorsales et articulaires et les troubles de la colonne vertébrale.

Il a rappelé que la dernière actualisation de la liste des maladies professionnelles remonte à 2002 où ont été intégrées des maladies comme la laryngite chronique touchant les enseignants dans leur carrière, tout en estimant nécessaire de déclarer des maladies qui affectent les travailleurs aux services de médecine du travail, qui les porte à son tour aux services de la sécurité sociale, en plus de l'augmentation du nombre de services de médecine du travail qu'il trouve «insuffisant».

Pour sa part, Bixi Reguig Fatima Zohra, spécialiste en médecine du travail représentant la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a estimé qu'il faut augmenter le nombre de médecins du travail pour connaître plus de maladies et leur déclaration permettant au travailleur assuré de bénéficier d'indemnités



à la sécurité sociale. Elle a soutenu que la déclaration du médecin du travail notamment permet de découvrir d'autres maladies, faisant savoir qu'il n'existe à Oran que 13 services de médecine du travail par rapport au grand nombre d'établissements de santé et hospitaliers, des entreprises économiques, des administrations et des travailleurs dans la wilaya.

La même intervenante a souligné que des maladies peuvent se déclarer une longue durée après une blessure du travailleur et aller jusqu'à vingt années, ce qui constitue un fardeau pour le travailleur, l'entreprise et la CNAS.

Parmi les maladies enregistrées à Oran, elle a cité la perte de l'ouïe qui est «importante» affectant un grand

nombre de travailleurs des secteurs du bâtiment, de l'industrie, des ports et autres chantiers de vacarme, ainsi que l'asthme, la tuberculose et la laryngite.

Selon des statistiques fournies, l'agence d'Oran de la CNAS a recensé 15 cas de maladies professionnelles de 2018 à 2019 portant sur l'asthme, la tuberculose, les maladies infectieuses et la surdité.

La CNAS organise, pour la 7e année consécutive au niveau de ses agences, cette campagne nationale de sensibilisation sous le slogan «maladies professionnelles une affaire de tous» en vue de faire connaître aux employeurs et travailleurs les risques professionnels, le rôle de la CNAS dans la prise en charge des employés assurés sociaux, d'inspection et de prévention.

## OUM EL-BOUAGHI: Saisie de plus de 19 000 capsules de psychotropes

La brigade de lutte contre le trafic de drogue, en coordination avec la brigade de recherches et d'intervention de la sûreté d'Oum El Bouaghi, a saisi plus de 19 000 capsules de psychotropes et arrêté 5 suspects, a indiqué mardi la cellule de communication de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que l'opération a eu lieu suite à des informations faisant état d'individus qui s'adonnent au trafic et la contrebande de drogue en l'acheminant vers la ville d'Ain Beida (26 km à l'Est d'Oum El Bouaghi) afin de procéder à sa vente. Selon cette même source, l'enquête a permis d'identifier 2 suspects et de les appréhender à bord d'un véhicule, à la sortie de la ville d'Ain Beida, et de saisir une quantité de substances psychotropes dissimulées dans les ailes arrière du véhicule, en plus d'une somme d'ar-

gent en monnaie nationale (44 000 DA) et 140 dinars tunisiens. L'enquête plus approfondie menée par les services compétents a permis par la suite d'identifier et d'arrêter 3 autres personnes qui s'approprièrent à introduire clandestinement à Ain Beida, une quantité de psychotropes dissimulée dans un véhicule de tourisme et de la saisir.

Un dossier pénal a été élaboré contre les 5 prévenus, âgés de 25 à 47 ans, pour «formation d'une bande criminelle organisée transfrontalière versée dans la contrebande de marchandise étrangère», mais aussi pour «fraude et vente de médicaments non conformes à la consommation à caractère hallucinogène». Les 5 mis en cause ont été présentés devant le procureur territorialement compétent, a-t-on indiqué.

## TÉBESSA: 1,24 million DA d'indemnités pour les maladies professionnelles

Un montant de plus de 1,24 million DA a été mobilisé par la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de la wilaya de Tébessa au cours des 10 premiers mois de l'année 2019 pour indemniser des assurés sociaux des maladies professionnelles, a indiqué mardi le directeur de l'antenne locale de la CNAS, Abdelaali Allaoui.

«Cette enveloppe financière a été versée pour indemniser 129 cas de maladies professionnelles», a précisé le même responsable à l'APS à l'occasion d'une journée d'étude sur les maladies professionnelles sous le slogan de «la prévention des maladies professionnelles». L'affaire de

tous. La CNAS de Tébessa a organisé la septième édition de cette journée d'étude dans le but de promouvoir la culture de l'assurance sociale et les déclarations des maladies professionnelles afin de préserver les droits des assurés sociaux, a-t-il ajouté notant la participation de représentants des employeurs, de l'inspection et de la médecine du travail et de plusieurs travailleurs.

M. Allaoui a indiqué que cette journée d'étude vise également à échanger avec divers organismes, définir les maladies professionnelles et d'en prévenir, ainsi qu'à informer les assurés sociaux de leurs droits découlant des déclarations des mala-

dies professionnelles. Dr Hadia Labied, de la médecine du travail, a révélé dans son intervention que la liste des maladies professionnelles compte actuellement 85 maladies, insistant sur la nécessité de respecter les conditions et les moyens de prévention.

De son côté, Dr Mohamed Hadji, médecin contrôleur à la CNAS a expliqué les procédures de déclaration des maladies professionnelles et les moyens d'indemnisation, soulignant l'importance du travail de coordination notamment avec la médecine du travail pour garantir les droits de l'assuré social.

## MIGRANTS MORTS EN MÉDITERRANÉE: Un intermédiaire condamné à Paris à six ans de prison

Un Ivoirien de 40 ans a été condamné mi-novembre à Paris à six ans de prison ferme pour avoir organisé le périple de migrants africains vers l'Europe, dont au moins deux ont péri en Méditerranée en mai 2017, a indiqué une source judiciaire.

Cet homme, entré lui-même clandestinement en France en janvier 2016 via cette même route, avait été dénoncé aux autorités judiciaires par le père d'un des deux migrants, qui avait porté plainte.

Son fils avait disparu avec environ 170 personnes dans le naufrage de leur embarcation le 7 ou le 8 mai 2017.

Sept personnes avaient survécu. Quelques mois plus tôt, Mocaes K. avait contacté ce père de famille vivant en France pour lui dire que son fils se trouvait en Libye et qu'il pouvait organiser sa traversée pour 600 euros, selon cette source.

Inculpé et écroué en septembre 2018, l'homme avait reconnu devant les juges d'instruction avoir orienté plusieurs compatriotes vers un passeur en Libye, surnommé «Arafat», rencontré lors de son propre périple vers la France.

Mais il a assuré que ce n'était pas «pour gagner de l'argent» mais «pour rendre service».

Selon son récit, à son arrivée en France, il avait témoigné de son parcours devant sa communauté religieuse, avant d'être sollicité par des gens voulant faire venir leur proche.

Des témoins l'ont accusé d'avoir gardé une partie de l'argent. Pour



ces faits, Mocaes K. a comparu les 12 et 13 novembre devant le tribunal correctionnel de Paris pour «homicide involontaire», «aide à l'entrée et au séjour irrégulier» de plus d'une dizaine de personnes et «association de malfaiteurs». Le tribunal l'a condamné à six ans de prison ferme et à une interdiction du territoire français pendant 10 ans, a précisé cette source judiciaire.

Tout en reconnaissant son «implication» dans la filière, les juges l'ont toutefois relaxé du délit

d'association de malfaiteurs. A ses côtés, un homme et une femme ont été condamnés à un an de prison avec sursis pour avoir fourni des papiers d'identité à un migrant tentant de traverser la frontière franco-italienne.

Plus de 14.200 migrants sont morts ou portés disparus en tentant de traverser la Méditerranée depuis début 2015 et l'essor de la crise migratoire, selon le décompte du Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

## AFGHANISTAN: 2 soldats américains tués dans un accident d'hélicoptère

Deux soldats américains ont été tués, mercredi, dans un accident d'hélicoptère en Afghanistan, a confirmé la mission de l'OTAN Resolute Support citée par des médias.

«La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête.

Cependant, des rapports préliminaires n'indiquent pas qu'il a pu être causé par des tirs d'ennemis», a déclaré la coalition dans un communiqué.

La brève déclaration n'a pas mentionné de détails concernant le drame, se contentant d'observer que «conformément à la politique du ministère américain de la Défense, les noms des soldats tués au combat seront connus 24 heures après que leurs proches parents auront été informés».

En même temps, le groupe taliban hostile au gouvernement afghan et à la coalition internationale a affirmé que ses membres avaient abattu un hélicoptère Chinook dans la province de Logar (est). Zabiullah Mujahid, prétendu porte-parole des talibans, a tweeté que l'hélicoptère américain avait tenté d'attaquer une position talibane dans la région de Pangram du district de Charkh, à Logar.

En octobre 2017, un soldat américain avait été tué et six autres blessés après l'écrasement d'un hélicoptère de la coalition dans la même province.

## TURQUIE: 40 migrants illégaux secourus au large du pays



Un total de 40 migrants illégaux ont été secourus mercredi au large des côtes turques de la mer Egée, a annoncé le ministère turc de la Défense.

Le TCG Tuzla, un navire de patrouille, a repéré un bateau pneumatique transportant des migrants illégaux près du golfe d'Edremit, dans la province de Balikesir (nord-ouest), a tweeté le ministère.

«Quarante migrants illégaux ont été secourus par les équipes des garde-côtes», disait le tweet du ministère, sans donner davantage de détails.

La mer Egée était autrefois la principale route pour les migrants cherchant à entrer en Europe via la Turquie. Un accord signé entre cette dernière et l'Union européenne en mars 2016 a freiné le flux d'immigration clandestine.

Depuis cette année, 54.387 migrants ont tenté de rejoindre la Grèce via la Turquie, contre 25.398 sur la même période en 2018, selon les derniers chiffres publiés par les garde-côtes turcs.

## RUSSIE: Séisme de magnitude 6,3 au nord-ouest d'Ozernovski (USGS)

Un séisme de magnitude 6,3 sur l'échelle de Richter a été enregistré à 267km au nord-ouest d'Ozernovski en Russie, hier, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). Son épicentre situé à une profondeur de 486,81km avait été initialement déterminé à 53,1633 degrés de latitude nord et 153,6852 de longitude est, a précisé la même source.

## SELON UNE ÉTUDE: L'inflammation chronique est à l'origine du développement de tumeurs cancéreuses

L'inflammation chronique est à l'origine du développement de tumeurs cancéreuses malignes, selon les conclusions d'une étude de chercheurs américains publiée dans MedicalXpress.

Les cancérologues Pinku Mukherjee et Mukulika Bose de l'université de Caroline du Nord sont parvenus à la conclusion que les tumeurs malignes étaient associées à des infections, virus ou bactéries.

Et la principale cause

de l'oncologie est une inflammation persistante, rapporte MedicalXpress.

Les chercheurs estiment que l'interaction entre les bactéries et la glycoprotéine MUC1, sécrétée par les cellules des muqueuses, est l'un des facteurs contribuant au développement des tumeurs malignes.

Ainsi, cela peut aboutir à la formation de cancers comme le cancer du côlon, du poumon, de l'estomac, du foie et du pancréas. «On sait main-

tenant qu'environ 20% de toutes les tumeurs malignes, en particulier les tumeurs épithéliales, sont associées à une infection, virale ou bactérienne, et une inflammation persistante en est la cause principale», explique Mukulika Bose.

Les bactéries se lient au domaine extracellulaire de MUC1, qui se sépare de la molécule et pénètre dans la couche muqueuse où les microbes sont éliminés.

Cependant, à cause d'une inflammation per-

sistante, la glycoprotéine peut provoquer des processus pathogènes.

Selon Pinku Mukherjee, une attaque bactérienne persistante sur le cytoplasme, c'est-à-dire le segment interne de la protéine, peut par la suite provoquer le cancer.

Cependant, les experts soulignent que la glycoprotéine MUC1 ne se transforme pas toujours en cellule dangereuse.

Chez certains patients, elle continue à exercer une fonction anti-inflammatoire.

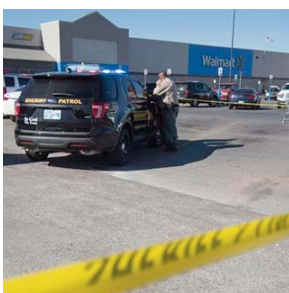
## ETATS-UNIS: 3 morts dans une fusillade devant un supermarché en Oklahoma

Trois personnes ont été tuées lundi dans une fusillade devant un supermarché Walmart de Duncan, ont annoncé des médias locaux citant des sources policières dans cette ville de l'Oklahoma, dans le centre des Etats-Unis.

Selon le chef de la police Danny Ford, cité par la télévision locale TNN-ABC, les trois personnes ont été tuées à l'extérieur du supermarché et l'auteur des coups de feu figure parmi les victimes.

Les écoles de la zone ont été brièvement placées en confinement à la demande de la police, ont précisé les autorités scolaires de la ville.

Dimanche, une autre «fusillade de masse» perpétrée dans une rési-



dence de la ville de Fresno (Californie), a fait quatre morts et six blessés. Selon les premiers éléments disponibles, un ou plusieurs

suspects ont pénétré dans une résidence où étaient rassemblés quelque 35 personnes, dont des enfants, pour suivre un match de football lors d'une réunion de famille», a expliqué aux journalistes, un responsable de la police de Fresno, Michael Reid, cité lundi, par des médias.

Le ou les auteurs des coups de feu, encore non identifiés, sont en fuite et les enquêteurs tentaient de retrouver leur trace en examinant les images de vidéosurveillance et en interrogeant les nombreux voisins qui ont donné l'alerte en entendant les tirs, aux alentours de 18h00 heure locale dimanche (02h00 GMT).

# LA GRENADE, UN FRUIT ANTI-RIDES

Acidulée en bouche, la grenade chouchoute notre peau, grâce à ses propriétés antioxydantes, donc anti-âge. Ce sont elles aussi qui font durer les colorations des cheveux. Découvrez les vertus beauté de la grenade et nos soins favorisés à base de grenade.

Le grenadier s'éduit par son allure et ses fleurs, d'un beau rouge vif. « Le pousse dans les zones méditerranéennes et supporte très bien la sécheresse », explique Bernard Fabre, responsable laboratoire des produits végétaux Klorane. Apprécié pour son goût acidulé, son fruit est fortement concentré en antioxydants, jusqu'à trois à quatre fois plus que le thé vert. « Quant à l'écorce et aux racines, elles ont longtemps servi à soigner des maladies intestinales, comme le ténia », précise notre expert. Mais c'est en cosmétique que la grenade est la plus efficace. Car, des feuilles au fruit, elle regorge de molécules aux propriétés actives.

## Son huile est anti-inflammatoire

« Au niveau des feuilles, on retrouve une forte concentration de tanins catéchiques. Ces derniers sont reconnus pour leur action antimicrobienne et astringente, et pour faciliter la cicatrisation », précise Bernard Fabre. Et c'est à partir des graines du fruit que l'on récupère une huile très intéressante pour les formules anti-âge. Car elle est riche en acide punicoïque, qui a des vertus anti-inflammatoires et pal-



santes, et qui diminue la dégradation des fibres de collagène. Enfin, l'huile de grenade maintient une très bonne hydratation des tissus, grâce à ces acides gras linoléique et oléique. Elle fixe les pigments des colorations capil-

laires et qui diminue la dégradation des fibres de collagène. Enfin, l'huile de grenade maintient une très bonne hydratation des tissus, grâce à ces acides gras linoléique et oléique. Elle fixe les pigments des colorations capil-

laires

« La peau de la grenade est fortement concentrée en tanins de type ellagitanins (presque 60 % dans certains extraits). On a découvert qu'ils facilitent l'étape du "mordantage" : c'est le processus qui fixe les pigments de couleur sur la fibre du cheveu », explique Bernard Fabre. La peau du fruit contient également des polyphénols qui ont une grande activité antioxydante. Ils préviennent ainsi l'éclat de la coloration, en limitant l'oxydation. Formulés dans des soins anti-âge, ces mêmes polyphénols réduisent la dégradation des tissus exposés aux radicaux libres, donc le vieillissement cutané.

## 4 soins qu'on aime à base de grenade

**Crème sérum régulateur :** les extraits de grenade et d'épilobe temporent la production excessive de sébum et limitent la prolifération des boutons. L'acide salicylique affine le grain de peau

et purifie. L'acide hyaluronique apporte de l'hydratation.

**Gel-crème rééquilibrant et hydratant :** à la grenade, Korres, 32 € les 40 ml.

**Savons antirides :** la grenade est associée à des extraits de plantes fraîches pour offrir une solide protection antioxydante : l'ashwagandha (plante ayurvédique), la réglisse, la carotte, le raisin et l'aloë vera hydratent, limitent les ridules, réduisent les gonflements et stimulent le renouvellement cellulaire.

**Hydratant lèvres :** l'Extrait de framboise adoucit et apaise les lèvres, et celui de grenade maintient une bonne hydratation, afin que les lèvres retrouvent de la souplesse et un aspect plus pulpeux.

**Shampooing spécial cheveux colorés :** la base lavante sans sulfates nettoie en douceur le cuir chevelu sans le décolorer, tandis que les microprotéines végétales réparent la fibre, et que la grenade fixe les pigments sur le long terme.

# LA FOLIE DU JUS DE GRENADE

On ne parle plus que de ça ! En quelques mois, la grenade est devenue le plus médiatique des fruits. Son jus inonde les rayons des supermarchés, des boutiques bio... Alors, bienfaits santé.

## Pourquoi cet engouement autour du jus de grenade ?

Fruit du paradis (Adam et Ève auraient croqué une grenade plutôt qu'une pomme), la grenade est utilisée depuis des millénaires au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Asie pour lutter contre les troubles gastro-intestinaux et parasitaires. « Des études sur ses propriétés anti-âge et anti-hypertension dans les années 90, puis sur ses vertus anticancéreuses (notamment de la prostate) en 2000, popularisées par les best-sellers contre le cancer de David Servan-Schreiber et de David Khayat, l'ont propulsée sur le devant de la scène européenne, explique le diététicien Raphaël Gruman. Sans parler des analyses montrant qu'il s'agit du fruit le plus antioxydant, devant même les baies d'açai et de goji, une distinction qui correspond à la recherche émérite d'antioxydants en ce moment. »

## Quelles sont les propriétés bénéfiques de ce fruit ?

Plus de 250 études – dont la plupart in vitro (en laboratoire) ou sur des animaux, et quelques-unes chez l'homme – indiquent

que la grenade serait antioxydante et anti-inflammatoire (donc antirhumatismales), explique Raphaël Gruman. Elle serait aussi antivirale et antibactérienne (donc antigrippe), protectrice pour le cœur et le cerveau (en limitant l'inflammation et l'athérosclérose et en favorisant la circulation du sang), anti-hypertension, anticholestérol, anticancer (prostate), et peut-être sein.

« donc cancers hormonodépendants en raison de ses effets anti-œstrogéniques et anti-androgènes – peau, poupon, côlon et prostate. » Enfin, elle préviendrait la plaque dentaire... à condition de la consommer sans sucre ! Par ailleurs, son jus éviterait certaines complications chez les patients en dialyse. Plus largement, ses antioxydants améliorent la souplesse des vaisseaux sanguins. Quant à ses préindus vengus aphrodisiaques, c'est une légende, qui repose sur ses grains, symbole de vie et de fertilité. Ses antioxydants pourraient réduire les troubles de l'érection, mais cela reste à confirmer...

## À quels principes actifs doit-elle ses vertus ?

Principalement à un ensemble de polyphénols antioxydants puissants, dont les anthocyanines et les tanins, qui luttent contre le vieillissement cellulaire et l'inflammation. Elle renferme aussi en abondance de la punicalagine,

l'agent antigrippe spécifique à la grenade (Punica granatum). Enfin, elle contient de l'acide ellagique, anticancer, présent dans d'autres fruits également mais en beaucoup plus petites quantités. Cette synergie, bien plus active que les molécules prises isolément, est renforcée par la vitamine C du fruit. Son potassium, enfin, est anti-hypertension.

## Fruit ou jus, que choisir ?

Le fruit est agréable et rafraîchissant, mais pour obtenir un effet santé, sa teneur en polyphénols est insuffisante car on en mange trop peu. Mieux vaut le jus. « En plus, le fruit presse renferme les antioxydants présents dans la membrane blanche qu'on ne mange pas avec le fruit. Or, ces tanins font partie du fort pouvoir antioxydant de la grenade. » Pour profiter pleinement de ses effets santé, la dose optimale recommandée est de 500 mg de polyphénols, soit 250 ml de jus par jour (un grand verre, soit 2 à 3 grenades).

## Tous les jus se valent-ils ?

Non ! En plus, concentrés, mélangés à d'autres jus, avec ou sans additifs... ils sont difficilement comparables, car chacun a sa particularité », pointe Raphaël Gruman.

La teneur en polyphénols, elle, varie de 897 mg par litre à 2 067 mg/l pour les jus frais, et à 4 285



mg/l dans les concentrés réduits. Elle dépend de la variété de grenade, de la fabrication, etc. Par ailleurs, les chercheurs ont trouvé plus de sodium dans les jus concentrés et réduits, et des jus mélangés aux carottes noires, cassis, baies d'aronia, groettes ou sureau.

Enfin, effet marketing oblige, « les marques gonflent les prix », déplore notre spécialiste.

## On affirme qu'il peut soigner le cancer, c'est vrai ?

En aucun cas ! En revanche, ses effets préventifs semblent intéressants, explique Raphaël Gruman. Et en cas de cancer avéré, le jus pourrait potentialiser les effets du traitement (chimiothérapie, radiothérapie) et limiter ses effets secondaires. « On ne risque rien à boire un verre de jus de grenade,

alors s'il peut aider à se sentir mieux, pourquoi s'en priver ? »

## Les antioxydants sont-ils bien assimilés par le corps ?

Où si les grenades étaient de bonne qualité au départ, si le jus n'a pas été trop chauffé pendant les étapes de sa transformation, ni laissé à l'air libre (car la vitamine C est sensible) et si votre flore intestinale est en bon état. Les tanins doivent en effet être « découpsés » en petites molécules par la flore pour être actifs. Une flore perturbée empêche de bien assimiler les composants actifs du fruit, comme de tous les autres aliments d'ailleurs. Pensez à votre hygiène alimentaire globale et, éventuellement, aux probiotiques pour la rétablir ! Enfin, buvez votre jus à distance d'un repas riche en protéines (viande, œuf, lait...) qui entravent l'absorption



## Plusieurs ateliers et rencontres au programme de la Conférence de la Conférence

Plusieurs ateliers et rencontres sont inscrits au programme de la 44<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue demain et samedi à Vitoria-Gasteiz (Espagne), a-t-on appris auprès du Comité d'organisation de la Conférence. Le Mouvement de solidarité s'est doté d'un «Programme de travail» et d'une «Feuille de route» pour cette année qui sera très importante pour le conflit du Sahara occidental, avec l'objectif d'appuyer le processus de parachèvement de la décolonisation au Sahara occidental, ont indiqué les organisateurs, qui ont annoncé la programmation d'ateliers et rencontres sur le site de la Conférence. Dans ce sens, une rencontre interparlementaire au Parlement Basque, en présence du Président du Parlement sahraoui, Khatri Addouh, est prévue pour l'inauguration de cette Conférence. Une autre rencontre entre les municipalités et les Députations Basques, et les dirigeants du Front Polisario, est également à l'ordre du jour. Des interventions seront également programmées, à travers lesquelles les participants auront à débattre de «la situation du Conflit et perspectives du futur», au premier jour des assises, a-t-on ajouté.

### Ressources naturelles et Droits de l'Homme au menu

Pour le deuxième jour des travaux, samedi, des regroupements et des ateliers ainsi que des groupes de travail sont prévus par le Comité d'organisation. Le premier atelier traitant des «Ressources naturelles sahraouies», explique le Comité, sera l'occasion pour les participants de signaler et dénoncer le pillage continu des ressources naturelles sahraouies par les sociétés européennes malgré les trois décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) (en 2016 et 2018), et soutenir le Front Polisario dans ses efforts pour poursuivre les entreprises responsables de ce pillage.

«S'engager à entamer des procédures judiciaires contre les entreprises européennes opérant au Sahara occidental en complicité avec les autorités marocaines pour inclure le Sahara occidental dans le champ des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc», a-t-elle affirmé.

Pour le deuxième atelier, «Consolidation de l'Etat sahraoui», les organisateurs ont indiqué que «la consolidation de l'Etat sahraoui a pour objectif essentiel de contribuer à la résistance dans les camps de réfugiés sahraouis et au développement des territoires libérés, en soutenant les initiatives liées à l'alimentation, l'éducation, la santé, la promotion de la femme et à sa participation politique, la participation démocratique, la nécessité du financement des services publics, l'emploi des jeunes, le développement des territoires libérés, au fonctionnement des services publics, aux activités culturelles et sportives, au développement économique et au développement des activités et services de production, et le soutien à la lutte dans les territoires occupés».

## Elan de solidarité en Europe pour mettre fin à l'occupation marocaine

La 44<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue demain et samedi à Vitoria-Gasteiz (Espagne), intervient à un moment où le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance, ne cesse de s'élargir et de se renforcer sur le continent européen.

Plus de 500 personnes, des représentants de gouvernements qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et des élus européens et nationaux, des gouvernements des Communautés autonomes, des députations et des municipalités de l'Etat espagnol, des organisations politiques et syndicales, des associations d'amitié avec le peuple sahraoui et des ONG, sont attendus pour ce rendez-vous incontournable de solidarité.

Pour cette 44<sup>e</sup> édition, sur le plan européen, les actions de solidarité avec les Sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance ne cessent de se multiplier, pour apporter un soutien concret afin de mettre un terme à cette occupation marocaine illégale, et permettre au peuple du Sahara

occidental d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination garanti par toutes les résolutions de l'Onu et du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, vendredi dernier, les participants à la Conférence tenue au Sénat français à Paris sur la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles, se sont engagés à mener «toutes les actions nécessaires en direction de l'UE pour que s'appliquent les arrêts de la Cour de Justice européenne (CJUE) pour la préservation des ressources du peuple sahraoui et ce jusqu'à son indépendance». Dans une déclaration finale, les participants se sont réjouis du succès de cette conférence, qui a permis à nouveau d'affirmer de manière claire «la souveraineté du peuple sahraoui sur l'ensemble de ses ressources naturelles».

La Conférence de Paris organisée, aussi par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd) «poursuit la réflexion déjà menée en octobre 2018 à Gonfreville-l'Orcher et s'inscrit dans le cadre du travail mené par les conférences annuelles de l'Eucoco, celle de Paris-Vitry en 2017 et la

## EUCOCO / SAHARA-OCCIDENTAL: Mettre fin à l'occupation et ouvrir une nouvelle page d'histoire

La 44<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) prévue demain et samedi à Vitoria-Gasteiz (Espagne), sera l'occasion pour lancer un appel qu'il était temps de mettre fin à l'injustice, l'illégalité et l'occupation marocaine au Sahara occidental, et d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire, estiment les organisateurs de ses assises.

La Conférence Eucoco, organisée chaque année dans une ville européenne depuis 1975, année du début du conflit, sera tenue cette année sous le slogan, «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance».

La Décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la Paix et la Stabilité dans la Région».

Les Eucoco sont sans doute le rendez-vous annuel le plus important du mouvement de solidarité européen avec le peuple sahraoui.

«Il faut dire d'entrée, que bien que l'on continue à utiliser le terme européen, il y a longtemps que les Eucoco possèdent une dimension internationale, et qu'y participent des organismes et des personnes venant des cinq continents, avec une présence de participants européens plus importantes», ont souligné d'emblée les organisateurs.

Plus de 500 personnes, des représentants de gouvernements qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et des élus européens et nationaux, des gouvernements des Communautés autonomes, des députations et des municipalités de l'Etat espagnol, des organisations politiques et syndicales, des ONG et des associations d'amitié avec le peuple sahraoui, dont le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (Cnaspas), participent chaque année à ce rendez-vous incontournable de solidarité.

Le peuple sahraoui est également représenté au plus haut niveau par plusieurs autorités du Gouvernement sahraoui dans ces conférences auxquelles prennent également part des ambassadeurs et des délégués de nombreux pays.

### Une dette historique, morale et politique envers le peuple sahraoui

Les raisons de choisir le Pays basque, «Palais des Congrès Europa» à Vitoria-Gasteiz, ont été nombreuses, souligne la Commission organisatrice sur son site internet, expliquant que «de plus, le confort au niveau des accès et des infrastructures en fait le lieu idéal».

La Commission a ajouté que «le mouvement associatif et solidaire possède de la force et de l'importance, comme il a été démontré dans l'organi-

sation d'une Eucoco précédente, ce qui sera de nouveau mis en évidence dans cette édition si spéciale, comptant une fois de plus sur le soutien de l'Inter groupe Paix et Liberté pour le Sahara occidental du Parlement basque, de l'Agence basque de coopération pour le développement, d'Euskal Fundazioa ainsi que le soutien de ses institutions les plus significatives, la Municipalité de Vitoria-Gasteiz et la Députation régionale de l'Alava».

«La ville de Vitoria-Gasteiz réunit toutes les conditions pour accueillir la 44<sup>e</sup> édition de l'Eucoco, et sera à la hauteur de cet événement international important, auquel on attend plus de 500 personnes, venues de tous les points de l'Etat espagnol et de l'étranger», ont affirmé les organisateurs, rappelant que «la tenue de la Conférence coïncide avec le 44<sup>e</sup> anniversaire des Accords tripartites illégaux signés à Madrid, à travers lesquels le dernier gouvernement de la dictature abandonnait et trahissait le Peuple sahraoui». Et d'ajouter: «44 ans après, nous pensons et nous sommes certains que la ville de Vitoria-Gasteiz restera comme le symbole, suite à cette Eucoco, des Accords de Liberté et de l'indépendance du Peuple sahraoui, de la défense de la légalité internationale et des Droits humains et de l'élaboration de la Déclaration de Vitoria-Gasteiz dans laquelle sera écrit que l'Etat espagnol possède une dette historique, morale et politique envers le Peuple sahraoui, depuis l'année 1975». C'est

suivante tenue à Madrid en 2018».

### Appels à l'annulation de la Déclaration honteuse de Madrid

Par ailleurs, des milliers de Sahraouis établis en Espagne et des membres d'associations de solidarité avec le peuple sahraoui dans diverses provinces, ont organisé samedi dernier, une grande manifestation à Madrid pour exiger du gouvernement espagnol l'annulation de la Déclaration honteuse de Madrid signée en 1975, ayant permis l'invasion marocaine des territoires sahraouis.

Les manifestants venus de diverses provinces espagnoles ont défilé dans les rues de la capitale espagnole pour une marche populaire de la place «Atocha» à la place «Las Prupentias», en face du ministère espagnol des Affaires étrangères.

Ainsi, les participants ont rappelé, au cœur de Madrid, la résistance héroïque du peuple sahraoui contre l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, dénonçant l'indifférence honteuse des différents gouvernements de la «démocratie» espagnole, «complice des théories annexionnistes marocaines et indifférente

pour cette raison, soutiennent les organisateurs, que «nous demandons le soutien de l'ensemble de la société basque et de ses Institutions et organismes, afin que cette 44<sup>e</sup> édition de l'Eucoco soit la plus importante parmi celles qui se sont tenues jusqu'ici. Son succès sera celui de tous ceux qui ont contribué à ce que cela soit possible, tous ceux qui croient en la Justice et la Liberté, ce sera le succès du Peuple sahraoui».

### Pour une nouvelle page de l'histoire

Les organisateurs souhaitent que «la Conférence contribue de manière décisive à l'effort de la Communauté internationale pour progresser vers une solution pacifique du conflit, et que ce soit un jalon transcendantal dans le processus de paix».

«Vitoria-Gasteiz peut être un point de rencontre pour la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental, conformément aux décisions des résolutions de l'ONU et du Droit international», soulignent-ils, ajoutant que «cela peut également être une occasion pour la Paix et la fin des souffrances d'un peuple qui mérite de vivre avec dignité et libre sur son territoire».

«Le temps est venu de mettre un point final à l'injustice, l'illégalité et l'occupation marocaine au Sahara occidental, et d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire, le moment est venu pour l'Etat espagnol de prendre ses responsabilités», ont-ils insisté.

aux violations des droits de l'Homme de la population sahraouie sans défense».

Les manifestants ont scandé des slogans : «Assez de colonisation du Sahara occidental, il est temps de mettre fin aux chapitres de l'asile et de l'occupation».

Halte à la répression, aux arrestations et au pillage illégal des ressources naturelles du Sahara occidental occupé».

### Nouvel appel à la reprise des négociations sans pré-conditions

La Conférence intervient également au lendemain de la prorogation d'une année par le Conseil de sécurité du mandat de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) lors d'un vote qui a enregistré 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et l'Afrique du Sud). La résolution présentée par les Etats-Unis appelle les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU et sans pré-conditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## PALESTINE

## La justesse de la cause palestinienne renforcée après la dernière décision américaine

La justesse de la cause palestinienne vient de remporter une nouvelle victoire au sein des Nations unies après le vote, par l'Assemblée générale d'une résolution en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et du coup le rejet de la nouvelle position des Etats-Unis considérant les colonies de l'occupant israélien en Cisjordanie comme étant un acte non transgressant du droit international.

«Ce vote constitue une réponse immédiate aux remarques du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo selon lesquelles les colonies israéliennes en Cisjordanie ne contredisent ni ne violent le droit international», a déclaré l'Autorité palestinienne.

Les Etats-Unis ont annoncé, lundi, via leur secrétaire général aux affaires étrangères, Mike Pompeo, qu'ils ne considéraient plus comme «illégal les colonies israéliennes en Cisjordanie en Palestine».

Le vote en question a eu lieu, selon un communiqué du ministère palestinien des Affaires étrangères lors d'une session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

«Une résolution soutenant le droit palestinien à l'autodétermination a été adoptée».

Au total, 165 Etats ont voté en faveur de la résolution, cinq ont voté contre et neuf se sont abstenus», mentionne le communiqué.

Le Conseil de sécurité, qui doit tenir une réunion plus tard dans la journée, sur la position des Etats-Unis, emboîtera sans doute le pas à l'Assemblée générale aux Nations-Unies, s'accordant à dire des observateurs de la scène internationale, affirmant que la majorité des pays siégeant au sein du Conseil de sécurité sont acquis à la cause palestinienne.

La victoire de la cause palestinienne aux Nations-Unies s'ajoute à celle venant, il y a deux jours, de la part de l'Union européenne exprimée via sa chef de la diplomatie, Federica Mogherini.

«La position de l'Union européenne sur la politique de colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé est claire et reste inchangée : toute activité de colonisation est illégale au regard du droit international et compromet la viabilité de la solution à deux Etats et les perspectives d'une paix durable, comme le réaffirme la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations unies», a déclaré Mme Mogherini, appelant par la même



occasion l'occupant israélien à mettre fin à toute activité de colonisation.

La Russie, l'autre puissance internationale, a vivement critiqué la nouvelle position des Etats-Unis à l'endroit du peuple palestinien.

«La Russie soutient la résolution 2334 de conseil de sécurité, qui a affirmé que les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés en 1967 sont illégales et constituent une violation flagrante de la loi internationale», a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les pays arabes ont dénoncé pour leur part la «nouvelle agression et entêtement de la politique américaine», alors que la Ligue des Etats arabes a décidé d'organiser, dans les prochaines heures, une réunion ministérielle d'urgence.

### Les Etats-Unis, un pays aux incommensurables agressions contre la Palestine

De tous les pays du monde, les Etats-Unis est jugé comme le pays «le plus hostile et ennemi» du peuple palestinien, enchaînement contre toute logique et rationalité ses actes «sadiques» et «rancuniers».

L'histoire retient que les Etats-Unis est le seul pays au monde ayant appelé à la «reconnaissance» d'El

Qods, capitale millénaire de la Palestine, comme étant la «capitale» d'Israël et de décider par conséquent le transfert de son ambassade à El Qods occupée.

Les Etats-Unis sont aussi le seul pays au monde ayant décidé de couper ses aides au profit du peuple palestinien, en pleine crise humanitaire et d'appeler en même temps ses alliés à faire de même.

Ils sont aussi, le seul pays à avoir exprimé, dans leur dernière décision, le fait de ne plus considérer les colonies israéliennes comme illégales, en violation du droit international.

L'hostilité et l'animosité des Etats-Unis à l'égard du peuple palestinien ont été pendant longtemps exprimées et entretenues à travers les médias, et ce, en exerçant sciemment un black-out médiatique sur toutes les agressions de l'armée de l'occupation israélienne à l'endroit des Palestiniens sans défense.

En outre, l'histoire retient qu'Israël, puissance occupante, est l'«enfant protégé» des Etats-Unis dans la région.

Toutes les guerres qu'avaient enclenchées les Etats-Unis au Moyen-Orient «avaient comme véritable alibi, soulignent des experts dans les questions internationales, la protection d'Israël».

## GRÈCE - UE:

## Athènes remplacera les 3 plus gros camps de migrants par des structures fermées



Athènes a annoncé hier la fermeture prochaine des trois plus grands camps de migrants sur les îles égéennes de Lesbos, Samos et Chios, et leur remplacement par des structures fermées triplant les capacités d'accueil, qui restent toutefois insuffisantes.

«Décongestionner les îles est la priorité à ce stade», a déclaré le coordinateur spécial du gouvernement pour les migrations, Alkiviadis Stefanis, lors d'une conférence de presse.

Les trois camps surpeuplés de Lesbos, Samos et Chios, qui abritent actuellement plus de 27.000 migrants pour une capacité totale de 4.500, seront fermés à une date qui n'a pas été précisée.

Pour les remplacer, des structures fermées de 5.000 places chacune seront érigées sur ces trois îles proches de la Turquie, a précisé M. Stefanis. Soit 15.000 places au total. Au lieu d'être autorisés d'aller et venir librement sur les îles, les demandeurs d'asile seront enfermés à l'intérieur des nouveaux camps le temps de les identifier, d'étudier leur statut et de décider leur relocalisation ou leur retour en Turquie, a-t-il ajouté. Les deux autres camps de Kos et Leros, dont les conditions sont moins dramatiques, seront rénovés et élargis, a-t-il précisé.

Le gouvernement grec de Kyriakos Mitsotakis a commencé à transférer des centaines de demandeurs d'asile des îles égéennes vers le continent, avec l'objectif d'en relocaliser 20.000 d'ici la fin 2019. Mais la grogne monte chez les habitants du continent. Et des centaines d'exilés continuent d'affluer quotidiennement. Le ministère de la Protection du citoyen a annoncé que 40.000 personnes étaient arrivées en Grèce ces quatre derniers mois.

Plus de 1.350 personnes sont arrivées sur les cinq îles de la mer Egée le week-end dernier, selon les garde-côtes grecs.

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a accusé l'Union européenne de considérer la Grèce et les autres pays d'entrée en Europe comme «des parkings bien commodes pour les réfugiés et les migrants». L'UE «ignore le problème» de la recrudescence des arrivées de migrants en Grèce, a-t-il fustigé, dans une interview au journal allemand Handelsblatt. «Cela ne peut pas continuer ainsi».

Plus de 32.000 personnes vivent actuellement dans des conditions misérables dans les cinq «hot-spots» de Lesbos, Samos, Leros, Chios et Kos (camps où sont effectués leurs enregistrements), pour une capacité théorique de seulement 6.200.

## COLONISATION ISRAËLIENNE:

## La déclaration de Pompeo montre un «revirement» de la politique américaine au Proche-Orient

La déclaration du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo «légitimant» les colonies israéliennes jugées illégales au droit international en territoires palestiniens, et suscitant de fortes condamnations internationales, est considérée comme un «revirement» poignant de la politique américaine au Proche-Orient.

Revirement américain soudain : désormais, la décision de croire que les colonies israéliennes en territoires occupés ne sont plus illicites, annoncée lundi par Mike Pompeo, a suscité et continue de susciter de vives réactions de réprobation et de condamnation en Palestine et dans le monde. Ce «coup de force» dans le dos du droit international et de la paix a pour cible le peuple palestinien «abandonné, humilié, emmuré, bombardé à Gaza, et privé de toute liberté comme de ses besoins les plus élémentaires», l'ont expliqué des sources médiatiques se référant notamment à des analystes et spécialistes du Proche-Orient.

La liste est longue: avant ce le change-

ment de position annoncée par l'administration de Donald Trump qui considère désormais que les colonies israéliennes en territoires palestiniens occupés ne sont soudainement plus illégales, le président républicain avait déjà surpris l'ensemble de la communauté internationale en considérant El Qods occupée comme «capitale» d'Israël, transféré l'ambassade américaine dans la ville sainte, arrêté les programmes d'aide humanitaire destinés aux Palestiniens et fait fermer la représentation palestinienne à Washington.

### La décision américaine sur les colonies «entérine le fait colonial»

La déclaration de Pompeo, «évangéliste» et ancien patron de la CIA, adepte d'une «diplomatie de droit divin», faite lundi, est ainsi venue «entériner le fait colonial», «approuver le processus de vol des terres, des maisons et de l'eau des Palestiniens», et «pousser à la création d'un grand Israël d'inspiration messianique tant espéré par

les extrêmes droites» israélienne et américaine, constituant ainsi un «obstacle à la paix» au Proche-Orient, souligne-t-on de mêmes sources. Il s'agit d'une rupture historique, non seulement dans la reconnaissance du fait colonial unanimement condamné depuis les indépendances, mais également pour la doctrine nord-américaine au Proche-Orient, qui, jusqu'ici, reposait sur une condamnation à plus ou moins «hypocrite» de la colonisation.

La colonisation-annexion fut pourtant maintes fois condamnée par l'Assemblée des Nations unies et plus récemment par la résolution 2334 du Conseil de sécurité de décembre 2016, exigeant de nouveau d'Israël qu'il arrête immédiatement et complètement toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est.

Ce «coup de force» contre le peuple palestinien est en outre destiné à «sauver le piètre soldat d'extrême droite Netanyahu et à rassurer la même extrême droite fonda-



mentaliste à un an de l'élection aux Etats-Unis», souligne-t-on Défendre aujourd'hui le droit international, c'est défendre une solution à deux Etats sur les seules frontières, celles de 1967, et El-Qods-Est comme capitale du futur Etat palestinien indépendant. C'est aussi la seule solution viable pour garantir la paix et la sécurité et une des conditions pour un Proche et Moyen-Orient apaisé.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLA

DAIRA : EL AMRA

COMMUNE: ARIB

N° d'IDENTIFICATION FISCALE: 098444065115916.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 05/2019.

La commune d'ARIB lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la réalisation de l'opération suivante: **Approvisionnement des cantines des écoles primaires de la commune d'arib des denrées alimentaires durant l'année 2020**,

- Lot n° 01: Viandes rouges.
- Lot n° 02: Alimentation générale et dérivés de lait.
- Lot n° 03: Légumes et fruits.
- Lot n° 04: pain amélioré.

Les personnes physiques ou morales ou leur représentants légaux inscrits au registre de commerce (activité vente en gros ou en détail des produits sus cités) intéressés par cette avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges auprès de bureau des marchés publics contre paiement d'une somme non remboursable de: deux milles D. A. (2000,00 D.A.) frais de participation à l'avis d'appel d'offres auprès régisseur communal.

**Les offres doivent être accompagnés des pièces suivantes :**

#### 1 - Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Les Statuts pour les sociétés.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

**N.B :** pour les autres pièces permettant d'évaluer les capacités des candidats (voir l'article N°: 06 instructions aux soumissionnaires du cahier des charges)

#### 2 - Offre technique :

- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite ( lu et accepté ).
- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Un engagement contentiel le délai de la livraison signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Le mémoire technique justificatif, contient un numéro et l'intitulé de l'opération signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

#### 3 - Offre financière :

- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et lettres signés, cachetés et datés par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Le Dossier Candidature et L'offres technique et l'offres financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 05/2019 et l'intitulé de l'opération : « avec précision du lot de la soumission » adressées à Monsieur le président de l'APC d'Arrib

Les délais de préparation des offres sont fixés à **Quinze (15) jours** à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00.

- Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00.

- Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt-dix (90) jours à partir de la fin du délai de la date de dépôt des offres.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, cet avis en fait foi.

DK NEWS

Anep : 1916025105 du 21/11/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE BLIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 09/2019  
NIF: 001309015002170

La direction du logement de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offre national ouvert :

**PROJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DU PARC IMMOBILIER "DANS LE CADRE DU COMPTE D'AFFECTATION N° 302-114 INTITULÉ A FONDS SPECIALE" DES CITES DE LA WILAYA DE BLIDA**  
**\*\*DAIRA DE BOUFARIK\*\***

- LOT 01 : CITE 100 LOGTS DES FRERES YEKHLAF SOUMAA (07 blocs)  
BATIMENTS : 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- LOT 02 : CITE 100 LOGTS DES FRERES YEKHLAF SOUMAA (06 blocs)  
BATIMENTS : 8, 9, 10, 11, 12 et 13

Le présent avis d'appel d'offre national ouvert est destiné aux entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle classée à la catégorie I (01) et plus en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale ou secondaire peuvent retirer le cahier des charges.

Toutes Entreprises peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction du logement De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaid, Blida  
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, Et peuvent être retenues uniquement pour un lot, et l'évaluation se fera par lot séparé de 01 et 02.

#### 1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification de catégorie I (01) et plus dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS récente.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises + assurance en cours de validité pour le matériel roulant en cas de location joindre contrat notarié, factures d'achat pour le matériel non roulant).

#### 2-1- Offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

#### 3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

• La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :  
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert N° 09/2019 »

l'objet de:.....

La durée de préparation des offres est fixée à 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 1916025112 du 21/11/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université d'Alger 3

Sous Direction du Personnel et de La Formation

# Avis de recrutement pour l'année 2019

L'Université d'Alger 3 organise un recrutement et un concours sur titre dans le grade de maître assistant classe « B » dans les spécialités suivantes :

Faculté Institut	Spécialité	Nombre de poste	Conditions De participation
	<b>Département des sciences commerciales</b>		Parmi les candidats titulaires d'un doctorat d'état ou doctorat ou diplôme de magistère ou d'un diplôme reconnu équivalent
Faculté des économiques et sciences commerciales et sciences de gestion	<b>Finance et Comptabilité</b>	03	
	<b>Commerce international et marketing International</b>	01	
	<b>Département des sciences de gestion</b>		
	<b>Management</b>	03	
	<b>Management Financier et comptable</b>	03	
	<b>Département des sciences économiques</b>		
	<b>Economie quantitative</b>	01	
	<b>Sciences financières et bancaires</b>	01	
	<b>Monnaie et banques</b>	03	
	Faculté des Sciences de l'information et de la communication	<b>Radio et télévision</b>	02
<b>Presse écrite</b>		01	
<b>Communication stratégique</b>		01	
<b>Communication d'entreprise</b>		01	

#### Constitution du dossier à fournir par le candidat :

- demande manuscrite \* numéro de téléphone\*.
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Copie du diplôme, ou de la qualification.
- Formulaire à remplir par le candidat.
- Tout document justifiant avoir fait des études ou formation supérieure au diplôme demandé dans la spécialité, si nécessaire.
- Tout document justifiant les travaux et études faite par le candidat dans la spécialité, si nécessaire.
- Certificat justifiant la période de travail réellement faite par le candidat dans la spécialité.
- Déclaration sur l'honneur de démission pour les candidats fonctionnaires.

#### Constitution du dossier à fournir par les candidats admis :

- Extrait du casier judiciaire valide (Bulletin N°3).
- Copie du justificatif de la position vis-à-vis du service national.
- Deux (02) photos d'identité.
- Extrait d'acte de naissance N°13
- Deux (02) certificats médicaux récents (général et physio).
- Fiche familiale pour les candidats mariés.
- Certificat de l'ayant droit (fils ou fille de chahid), si nécessaire.
- Certificat d'invalidité, si nécessaire.
- Dépôt ou l'envoi des dossiers complet à : Monsieur le recteur de l'Université d'Alger 3 (02 - Rue Ahmed Ouaked Dely Ibrahim Alger).
- Période d'inscription : Quinze (15) jours de travail à compter de la date de la première publication de cet avis.

**Observation :** tout dossier incomplet ou reçu après l'expiration du délai d'inscriptions demeureront sans suite, et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

DK NEWS

Anep : 1916025061 du 21/11/2019



## FORUM DE L'UNESCO À PARIS: M. Rabehi relève l'importance accordée par l'Algérie à la culture

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a présenté, mardi à Paris, la politique culturelle de l'Algérie, soulignant l'importance accordée par les pouvoirs publics à ce domaine.

Dans le cadre d'une interaction entre les ministres de la Culture et afin de consolider les échanges et la coopération, M. Rabehi a assisté en qualité de représentant de l'Algérie au Forum des ministres de la Culture des pays membres de l'Unesco qui se tient tous les deux ans.

Il a fait valoir, à cette occasion, l'importance accordée par les pouvoirs publics à la culture. Dans son intervention autour d'un panel auquel ont participé plusieurs ministres, M. Rabehi a fait remarquer que la Constitution algérienne «consacre le principe du droit à la culture en conformité avec les fondements de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme», soulignant qu'en Algérie, «l'ensemble des citoyens ont accès à ce droit en considération des principes de l'égalité des chances et de la reconnaissance de la diversité culturelle comme source de richesses et

facteur contribuant à la cohésion sociale et au progrès». Le droit à la culture, a-t-il ajouté, «favorise le dialogue et crée des passerelles entre les différentes composantes

identitaires et les diverses expressions culturelles». La politique culturelle de l'Etat algérien, a-t-il relevé, «se nourrit des principes et se traduit par la liberté d'expression, d'innovation de création et d'association, la consécration de la langue amazigh, langue nationale et officielle au même titre que la langue arabe et l'institutionnalisation de plus de 170 festivals locaux, nationaux et internationaux, couvrant la diversité et les différentes expressions culturelles».

Il a rappelé, à ce propos, que l'Etat «accorde des soutiens financiers aux associations à vocation culturelle». Il a été procédé également à «l'enregistrement du patrimoine de musique lyrique et des traditions populaires, tout comme à l'édition et la réédition des livres portant sur le patrimoine culturels», a-t-il mentionné, ajoutant que «des moyens financiers ont été alloués par l'Etat à la restauration des sites historiques et ceux présentant une valeur culturelle, ainsi que l'inscription de sept (7) formes d'expression culturelle sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité». M. Rabehi a aussi rappelé qu'à l'initiative de l'Algérie, la journée du 16 mai a été proclamée journée mondiale du «vivre ensemble en paix» et que l'Algérie a participé et a accueilli à son tour plusieurs manifestations culturelles, ce qui s'avère, a-t-il dit, «être des opportunités idoine pour la consolidation des relations amicales et pour l'établissement d'un partenariat bénéfique».



L'Algérie a organisé de grandes manifestations d'importances régionales et internationales, a-t-il fait savoir, citant notamment «l'emcen

teriel de l'humanité». M. Rabehi a aussi rappelé qu'à l'initiative de l'Algérie, la journée du 16 mai a été proclamée journée mondiale du «vivre ensemble en paix» et que l'Algérie a participé et a accueilli à son tour plusieurs manifestations culturelles, ce qui s'avère, a-t-il dit, «être des opportunités idoine pour la consolidation des relations amicales et pour l'établissement d'un partenariat bénéfique».

«Capitale de la culture islamique», «Constantine Capitale de la culture arabe», ainsi que les festivals panafricains et autres.

Il a ajouté que l'Algérie, qui est membre d'organisations culturelles internationales, à l'instar de l'Unesco, «remercie les Etats amis ayant apporté leur savoir et leur expertise au profit des projets culturels structurants en Algérie».

L'Algérie «a contribué grandement à la formation des ressources humaines de plusieurs pays dans les différentes disciplines culturelles», a-t-il conclu.

## CONSERVATION DU PATRIMOINE: Les délais de candidature pour le Prix «Iccrom-Athar» prolongés

Le Centre régional d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels «Iccrom» de Sharjah (Emirats arabes unis) a prolongé jusqu'au 1er décembre les délais de dépôt de candidatures pour le «Prix Iccrom-Athar», annonce le centre sur son site web.

Décerné tous les deux ans, ce prix distingue les travaux de conservation et de sauvegarde du patrimoine matériel dans les pays arabes. Il est ouvert à tous les travaux de conservation du patrimoine bâti et les sites archéologiques ainsi que les archives, collections et acquisitions des établissements culturels.

Les projets menés par des institutions publiques ou privées, des ministères ou des intervenants agissant dans le cadre d'un partenariat public-privé peuvent concourir, à la condition que les travaux soient achevés dans les trois ans précédant la date de dépôt de candidature, précisent les organisateurs.

Les travaux en cours de réalisation ne peuvent être retenus que si une partie substantielle a été déjà menée et remplit les conditions requises pour participer, ajoute-t-on.

La première édition du Prix Iccrom-Athar a été lancée en 2017. L'Algérie avait concouru avec un projet sur le site archéologique de Tîpasa, classé patrimoine mondial de l'humanité en 1982.

Le Centre régional de conservation ICCROM de Sharjah, domicilié à Rome (Italie), a été créé par le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels en partenariat avec le gouvernement de Sharjah.

## JIJEL: La Moudjahida Yamina Cherrad expose son œuvre «Six ans dans les maquis»

La Moudjahida Yamina Cherrad a exposé, mardi à Jijel, son œuvre intitulée «Six ans dans les maquis» devant un public d'intéressés aux faits historiques à la salle de conférence du musée Kotama au centre ville.

Invitée de «Tribune de la bibliothèque», dans sa deuxième édition organisée par la Bibliothèque principale de la lecture publique, Mme Cherrad a passé en revue les différentes haltes historiques où parfois elle était auteure, et d'autres personnage, en commençant par sa participation aux marches du 8 mai 1945 à partir de Sétif, car née dans cette ville en 1936, avant de rejoindre les monts El Babour, puis Lemnazel, ou encore

Ouled Askeur et Boudaoud où elle a exercé en qualité d'infirmière. Inti-



tué «Six ans dans les maquis», le titre met en évidence de visu la période que La Yamina a passée dans les montagnes au service de la guerre de libération de 1956 à 1962, et révèle la situation de cette Moudjahida qui, à chaque fois où un événement lui revint à la mémoire le transcrivit, a réussi, grâce à l'aide de Mme. Rachida Moncef, à rassembler les faits de ce livre, fruit d'un an et demi de labour et de concentration.

Cette œuvre, de 196 pages, retrace en

fait plusieurs haltes de la vie de Yamina Cherrad, de sa vocation d'infirmière et de là, des malheurs qu'elles subissait en portant aide et assistance aux moudjahidines blessées, à défaut de moyens de bord, mais qui a su, malgré vents et tempêtes, à sauver la vie de plusieurs d'entre eux. «Aujourd'hui, à chaque fois que je feuillette son écrit, il arrive que je remémore biens des souvenirs, et ne peux ainsi résister à verser des larmes», a-t-elle conclu.

## USA-CANADA-FRANCE «Le Mans 66» en tête du box-office nord-américain

«Le Mans 66», film américain sur la légendaire course d'endurance automobile française des 24 Heures du Mans, a pris la tête du box-office nord-américain ce week-end, laissant sur place le porte-avions «Midway», selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le blockbuster de James Mangold («Logan», «3110 pour Yuma»), avec à l'affiche les deux superstars américaines Matt Damon et Christian Bale, raconte comment le constructeur automobile Ford a tenté de redorer son blason en s'attaquant au mythe Ferrari lors de l'édition 1966 de la célèbre course d'endurance.

Ce film d'action («Ford v Ferrari» dans sa version originale) a généré 31,5 millions de dollars de recettes pour son premier week-

end d'exploitation aux Etats-Unis et au Canada.

Il devance au classement le film de guerre «Midway» (Roland Emmerich) qui revient, à coups de spectaculaires scènes de combats aériens, sur la campagne du Pacifique pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour sa deuxième semaine dans les salles obscures nord-américaines, «Midway» a ramassé 8,5 millions de dollars en trois jours (34,9 millions au total depuis sa sortie).

Le podium est complété par «Charlie's Angels» (Elizabeth Banks), énième adaptation de la série télévisée «Drôles de dames», qui signe des débuts décevants avec seulement 8,35 millions de dollars de recettes. En quatrième place on retrouve la comédie familiale «Playing With Fire», dans laquelle des pompiers parachu-

tistes sont contraints de jouer les baby-sitters, avec 8,3 millions (25,3 millions en deux semaines).

Elle devance une autre comédie, plus romantique, «Last Christmas», qui a amassé pour sa deuxième semaine, à l'approche des fêtes de fin d'année, 6,5 millions de dollars (22,3 millions au total).

Voici le reste du Top 10:  
6- «Doctor Sleep», suite du célèbre «Shining»: 6 millions de dollars (24,8 millions en deux semaines)

7- «L'Art du mensonge»: 5,6 millions pour sa sortie

8- «Joker»: 5,6 millions (322 millions en sept semaines)

9- «Maléfique: Le Pouvoir du Mal»: 4,9 millions (105,7 millions en cinq semaines)

10- «Harriet»: 4,6 millions (31,7 millions en trois semaines)

## ETATS UNIS

### Les grands studios américains vont pouvoir détenir des salles de cinéma

Tous les grands studios américains vont pouvoir détenir des salles de cinéma aux Etats-Unis, ce qui était jusqu'ici interdit à la plupart d'entre eux, a annoncé lundi un responsable du ministère américain de la Justice chargé de la concurrence. La séparation entre production et distribution des films est en vigueur aux Etats-Unis depuis 1948, en vertu d'un accord entre les studios et ce ministère. Le gouvernement américain avait en 1938 attaqué en justice les cinq grands studios d'Hollywood, qu'il accusait d'entente pour contrôler l'industrie toute entière. Dans un discours prononcé lundi devant l'Association américaine des avocats (ABA), un adjoint du ministère de la Justice, Makan Delrahim, a annoncé que le ministère allait demander à un tribunal de mettre fin à cette séparation obligatoire. Après examen, le gouvernement estime qu'il est «peu probable» que les studios liés par cette interdiction et

toujours en activité aujourd'hui puissent s'entendre de nouveau pour contrôler l'industrie du cinéma. Parmi les cinq studios concernés figuraient Paramount, MGM, Warner Bros, 20th Century Fox, tous encore en activité, et RKO Pictures, disparu en 1959. Plusieurs grands studios, principalement Disney, Sony ou Netflix, nés après cette interdiction, n'étaient pas concernés par elle. «Ce serait une erreur de la part des autorités de la concurrence de brider le potentiel de l'innovation tournée vers le client», a expliqué Makan Delrahim. «Nous ne pouvons pas faire comme si la distribution et la projection des films étaient la même qu'il y a 80 ans.» La levée de l'interdiction porte également sur une pratique baptisée «block booking» qui consistait pour les studios à exiger d'une salle ou d'un réseau de salles qu'ils projettent plusieurs de leurs films et non un seul, sous la menace de les priver de toute leur offre.





## NBA (LA LAKERS) : LeBron James s'illustre par un triple-double historique face à Oklahoma City

Le basketteur américain LeBron James s'est distingué lors de la victoire de son équipe Les Lakers face à Oklahoma City (112-107) mardi en Championnat nord-américain de basket-ball (NBA) réussissant un triple-double historique : 25 points, 11 rebonds et 10 passes.

A l'occasion de ce match, LeBron James réussit en outre l'exploit de devenir le premier joueur de l'histoire à en avoir réussi face à toutes les équipes de la Ligue.

En dépit des performances de ses joueurs, dont celle d'Anthony Davis auteur lui aussi de 34 points, 7 rebonds, 4 passes et 4 interceptions, le Los Angeles Lakers a peine pour battre une équipe d'Oklahoma City, accrocheuse à l'image de Dennis Schroder (31 pts en sortie de banc) et qui n'aura cédé que dans les dernières secondes (112-107).

### Les résultats des matches disputés mardi :

LA Lakers - Oklahoma City 112 - 107  
Sacramento - Phoenix 120 - 116  
Memphis - Golden State 95 - 114  
La Nouvelle-Orléans - Portland 115 - 104

## COUPE DAVIS : Le Canada, premier qualifié pour les quarts

Le Canada est le premier pays à obtenir sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe Davis après sa victoire contre les Etats-Unis, mardi à Madrid au terme des deux simples, qui suit celle obtenue la veille aux dépens de l'Italie.

Avec deux victoires, les Canadiens sont assurés de la première place du groupe F.

Ils joueront en quarts de finale contre la Belgique ou l'Australie qui se disputent la première place du groupe D.

Comme lundi, le Canada a remporté les deux simples grâce à Vasek Pospisil qui a battu Reilly Opelka 7-6 (7/5), 7-6 (9/7) et Denis Shapovalov qui a dominé Taylor Fritz 7-6 (8/6), 6-3.

Mais cette fois, les Canadiens ont déclaré forfait avant le double, octroyant ainsi une victoire sur tapis vert 6-0, 6-0 aux Etats-Unis.

Aucune autre pénalité n'est applicable « car un médecin indépendant a constaté que trois des quatre joueurs canadiens étaient incapables à jouer le double », a indiqué un responsable de la Fédération internationale (ITF).

Depuis cette année, la phase finale de la Coupe Davis rassemble 18 équipes séparées en 6 groupes de 3.

Le premier de chacun des groupes ainsi que les 2 meilleurs deuxièmes, départagés au nombre de parties, puis de sets et de jeux gagnés, se qualifient pour les quarts de finale.

APS

## CYCLISME / CHAMPIONNATS ARABES 2019 : L'Algérie présente avec 24 athlètes à Alexandrie

Vingt-quatre cyclistes, dont six dames, représenteront l'Algérie aux Championnats arabes sur route, catégories cadets, juniors et seniors, prévus du 30 novembre au 6 décembre à Alexandrie (Egypte), a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

«La délégation algérienne sera scindée en deux groupes pour rejoindre le Caire.

Le premier départ est prévu le 28 novembre et le second, le surlendemain, 30 novembre.

La première partie du voyage Alger-Le Caire se fera par avion, alors que la deuxième partie Le Caire - Alexandrie se fera par route» a-t-on encore précisé de mêmes sources.

«Double championne arabe en titre, à Sharm El Sheikh en 2017 et à Mostaganem en 2018, la sélection algérienne prendra part à cette édition 2019 avec la ferme intention de défendre son statut» a ajouté la FAC concernant les objectifs de la sélection nationale.

En 2017, l'Algérie avait été sacrée championne arabe avec



10 or, 4 argent et 3 bronze devant l'Egypte, pays organisateur, ayant glané 5 or et 4 argent. En 2018, chez-elle à Mostaganem, l'Algérie a également

terminé première au tableau général des médailles, avec 8 or, 10 argent et 5 bronze, devant l'Egypte (6 or, 1 argent et 1 bronze). La sélection algé-

rienne se trouve actuellement en stage bloqué à Biskra, pour peaufiner sa préparation en prévision de ces Championnats arabes.

## HAND/NATIONALE 1 : Le MC Oran et le CHT Oran visent l'accession

Le MC Oran et le CHT Oran visent l'accession en Excellence de handball (seniors hommes) à l'issue du championnat de Nationale 1 dont le coup d'envoi sera donné vendredi et sera marqué par la mise en application d'une nouvelle formule de compétition.

L'édition 2019-2020 sera abordée avec de grosses ambitions par les deux représentants de la petite balle oranaise dans ce palier.

L'un en quête de rachat après de longues années de déclin (le MCO) et l'autre à la recherche d'une cinquième accession de rang (le CHTO).

«En dépit du peu de moyens financiers dont nous disposons, nous avons réussi une préparation d'intersaison acceptable qui nous permet d'aborder le nouvel exercice dans de meilleures dispositions par rapport à celui précédent», a déclaré à l'APS l'entraîneur du MCO, Sid-Ahmed Tab.

Pour ce technicien, qui était pour beaucoup dans le parcours très honorable des

«Hamraoua» lors de la deuxième partie de la saison passée, «l'objectif tracé est tout simple : retrouver l'élite dès la fin de cet exercice».

Il s'agit du deuxième exercice que le MCO passe en Nationale 1 après sa relégation à la fin de la saison 2017-2018, un sort que le club, jadis la fierté du handball algérien, n'a pu éviter à cause de ses interminables problèmes financiers et administratifs.

Pour sa part, le CHTO, un club fondé en 2014 mais qui a réussi à gagner des échelons en un laps de temps très court comme l'attestent ses quatre accessions d'affilée, espère poursuivre sur sa lancée, indique son président, Sid Ahmed Djendara.

«Nous avons une jeune équipe composée de joueurs pétris de qualité sur lesquels nous tablons beaucoup pour arracher une cinquième accession de rang», a-t-il espéré, bien qu'il ait trouvé toutes les peines du monde pour s'acquitter des frais d'engagement de son équipe cette

saison en raison des difficultés financières du club.

Pour la première journée, le MCO accueillera l'Olympique Maghnia, alors que le CHTO rendra visite au RC Arbaâ, dans le cadre du groupe Ouest qui comprend également le CRB Adrar et la JS Kabylie.

Le championnat de Nationale 1 sera composé cette saison de trois poules (Centre-Ouest-Est) au lieu de deux habituellement.

Six équipes animeront les play-offs en fin d'exercice dans une ville hôte neutre déterminée pour l'occasion, rappelle-t-on.

Il s'agira de deux premiers de chaque groupe qui se disputeront deux sésames pour accéder au palier Excellence.

Concernant la relégation, elle concernera les derniers au classement de chaque groupe qui descendront automatiquement en Nationale 2.

Les trois avant-derniers, eux, disputeront les play-downs. Le moins bon des trois quittera la deuxième poule.

## ATHLÉTISME / CROSS-COUNTRY - CHALLENGE NATIONAL (1RE ÉTAPE) : Le Cross de Djelfa annulé

Le cross «La Révolution», première étape du Challenge national de cross-country, prévu le 30 novembre 2019 à Djelfa, a été finalement annulé, «faute de moyens», a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne d'Athlétisme (FAA).

«La Ligue d'athlétisme de Djelfa, organisatrice de l'évè-

nement, a adressé un courrier à la FAA, l'informant de son incapacité à organiser le Cross de La Révolution, arguant d'un manque de moyens, financiers et organisationnels» a-t-on précisé de mêmes sources, en ajoutant qu'il sera «probablement difficile» de réorganiser ce cross à une date ultérieure.

«Le calendrier est très

chargé et il semble donc impossible de trouver une nouvelle date pour caser ce cross de La Révolution» a regretté la FAA, surtout que d'après cette instance «il semble même impossible de jumeler le cross de La Révolution avec une autre compétition», et ce pour des considérations organisationnelles.

La saison débutera donc par le cross des Zibans, prévu le 7 décembre à Biskra et qui sera suivi du cross de La Soumman, le 29 du même mois à Béjaïa.

«Le National, quant à lui est prévu le 15 février 2020» a annoncé la FAA, en confiant que ce sera probablement dans la wilaya de Chlef.

### RUGBY:

## Le Néo-Zélandais Dave Rennie nommé sélectionneur de l'Australie

La Fédération australienne de Rugby a annoncé mardi que le Néo-Zélandais Dave Rennie a été nommé sélectionneur des Wallabies à partir de juillet 2020.

Rennie, qui a signé un contrat de trois ans et demi, ne remplacera Michael Cheika que l'été prochain, au sortir de ses engagements avec le club des Glasgow Warriors.

«C'est un énorme coup. Dave Rennie était le candidat idéal pour ce poste», a assuré Raelene Castle, la patronne de la Fédération australienne.

«La philosophie de Dave se concentre autant que le rugby que sur la culture d'équipe, des piliers essentiels pour construire un succès durable», a-t-elle ajouté.

Le technicien de 55 ans a guidé la franchise des Chiefs à deux succès en Super 15 (2012 et 2013) avant de rejoindre les Warriors, qu'il a menés en finale du Pro14 (ligue celtique).

En attendant l'arrivée de Rennie, le directeur du rugby australien Scott Johnson

assurera l'interim. «Dave et Scott ont travaillé en étroite collaboration pendant leur séjour en Ecosse (...) Avec Dave en tant qu'entraîneur principal et Scott pour gérer notre programme hors terrain, les Wallabies ont la bonne structure en place pour bâtir une nouvelle ère de succès durable», a assuré Castle.

Rennie succède à Cheika, parti au terme d'un Mondial-2019 décevant, achevé en quarts de finale face à l'Angleterre (40-16), finaliste.

## FIFA 2 représentants en visite de travail hier et aujourd'hui à Alger (FAF)

Deux représentants du Département Conformité de la Fédération internationale de football (Fifa), Sarah Solemale et Rolf Tanner sont en visite de travail mercredi et jeudi à Alger, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

«L'objet de la visite de ces deux cadres de la Fifa s'inscrit dans le cadre d'un projet de révision des statuts de la FAF, pour les mettre en conformité avec ceux de l'instance mondiale du football», a-t-on encore précisé de mêmes sources. Solemale occupe le poste de Gouvernance services manager, alors que Rolf Tanner est juriste.

Ils auront pendant leur visite un entretien avec le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, prévu mercredi après-midi à Dely Ibrahim (Alger), avant de se réunir avec les membres du bureau fédéral.

«Jeudi matin, les deux représentants de la Fifa seront reçus en audience par le mi-



nistre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, avant de rejoindre le Centre

technique national (CTN) de Sidi-Moussa, où ils se réuniront avec tous les présidents

de Ligues» avant de clôturer leur mission par une visite de lieux.

## MONDIAL-2022:

### Violences dans les tribunes lors du match Malaisie-Indonésie

Des violences ont éclaté lors d'un match de qualification pour le Mondial-2022 entre la Malaisie et l'Indonésie, mardi soir à Kuala Lumpur, forçant la police à intervenir après des jets de fumigènes et de bouteilles, a annoncé la police mercredi, au lendemain de la rencontre.

Vingt-sept supporters de la Malaisie et quatorze de l'Indonésie ont été arrêtés, a précisé le responsable de police Mohamed Mokhsin Mohamed Zon aux médias locaux. Tous ont été ensuite relâchés mais la police enquête toujours sur l'incident.

Mardi soir, les supporters adverses ont commencé à se lancer des projectiles durant la rencontre qui s'est terminée par la victoire (2-0) de l'équipe locale.

Mais de plus sérieux incidents ont éclatés à l'issue du match

avec des échanges de tirs d'engins pyrotechniques et de bouteilles à l'une des entrées du Bukit Jalil stadium. Il s'agit du dernier incident en date lors d'un match entre ces deux nations rivales, après ceux survenus au match aller en septembre à Jakarta. Des supporters malaisiens avaient été menacés et arrosés de projectiles durant la rencontre. Le ministre des Sports malaisien avait du être évacué du stade et la police avait



usé de gaz lacrymogènes pour disperser la foule à l'extérieur de l'enceinte. La Fifa avait infligé une amende de 45.000 dollars (environ 40.000 euros) à l'Indonésie.

## LIGUE 1 :

### L'USM Bel Abbès sous la menace de l'interdiction de recrutement

L'USM Bel-Abbès risque d'être interdite de recrutement lors du prochain mercato hivernal, qui sera ouvert le 1er décembre en raison des dettes colossales que la direction de ce club de Ligue 1 de football, est tenue à verser à son ancien entraîneur, Si Tahar Cherif El Ouezani, et certains autres joueurs.

Selon la direction du club, des efforts sont déployés actuellement pour parvenir à régler cet épineux dossier afin de lever l'interdiction de recrutement qui plane sur l'accueil 12e du championnat de Ligue

1. Le même problème s'était également posé lors du mercato estival, et qui n'a été réglé que grâce à la quote-part du club des droits de télévision. D'ailleurs, l'USMBA étaient contrainte d'évoluer, lors des deux premières journées du championnat, avec plusieurs joueurs de son équipe de la réserve en raison de la non-qualification de ses nouvelles recrues. L'éventualité de voir la formation de la «Mekerra» interdite de recrutement en décembre prochain compliquera davantage la mission de l'entraîneur Abdelkader Yaïche qui

attend avec impatience le mercato hivernal pour renforcer son effectif, selon ses dires.

Le fait que certains joueurs recrutés, lors du mercato estival, n'ont pas été utilisés pour des raisons administratives ou blessures, a limité les choix de l'entraîneur, d'où son insistance à enrichir son groupe à l'occasion de la deuxième période d'enregistrement des joueurs.

Par ailleurs, tout le monde croise les doigts à l'USMBA de peur de voir leur équipe subir les retombées négatives de la longue période d'inactivité à

laquelle était contrainte, notamment après le report de son match en retard qu'elle devait disputer face au Paradou AC samedi passé. Les protégés de Yaïche, qui restent sur une défaite sur le terrain de l'ES Sétif (2-1) dans le cadre de la 10e journée du championnat, n'ont pu jouer aucun match amical tout au long de la trêve «forcée» à laquelle ils étaient astreint, souligne-t-on. Les vert et rouge, qui occupent la 12e place avec 10 points et un match en moins, accueillent le CS Constantine, samedi dans le cadre de la 11e journée du championnat.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (STADE BRESTOIS) : Belkebla incertain face à Nantes samedi

Le milieu international algérien du Stade brestois Haris Belkebla, blessé à la cheville, est incertain pour la réception samedi prochain du FC Nantes (20h00), en match comptant pour la 14e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Le milieu relayeur algérien (25 ans) va effectuer des tests afin de déterminer s'il sera en mesure de tenir sa place samedi prochain, rapporte mercredi la presse locale.

Ayant signé ses grands débuts avec l'équipe nationale jeudi dernier, lors de l'écrasante victoire décrochée face à la Zambie au stade Mustapha-Tchaker de Blida (5-0), en ouverture des qualifications de la CAN-2021, Belkebla a fini par déclarer forfait pour le déplacement face au Botswana (victoire 1-0), lundi à Gaborone.

Retenu dans la liste des 23 joueurs pour la précédente CAN-2019, remportée par les Verts en Egypte, Belkebla a été écarté lors du stage effectué à Doha (Qatar), juste avant le début du tournoi, pour des raisons disciplinaires.

Il a été remplacé par l'attaquant de Montpellier (France) Andy Delort.

## CAN 2019 (U23): L'Egypte bat l'Afrique du Sud 3-0 et valide son ticket pour les JO-2020

L'Egypte s'est qualifiée pour le tournoi olympique de football masculin à Tokyo 2020 grâce à sa victoire contre l'Afrique du Sud (3-0), mardi soir au Caire, en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 des moins de 23 ans.

L'équipe égyptienne rencontrera vendredi en finale, la Côte d'Ivoire qui s'est qualifiée, elle aussi, aux JO de Tokyo après sa victoire face au Ghana 3-2 aux TAB (2-2 après prolongations) mardi soir au Caire.

Le troisième et dernier billet qualificatif pour les jeux olympiques de Tokyo sera attribué au vainqueur du match de classement entre le Ghana et l'Afrique du Sud, prévu également vendredi prochain.

### Résultats des demi-finale :

Côte d'Ivoire - Ghana 2-2 (CIV qualifiée aux TAB 3-2)

Egypte - Afrique du sud 3 - 0

Vendredi 22 novembre 2019

Match de classement pour la 3e place : 14h30

Finale : 19h00

## CAN-2021:

### Le Cameroun sera prêt à organiser le tournoi, estiment Milla et Bell

Les deux anciennes légendes du football camerounais, Roger Milla et Joseph-Antoine Bell, ont estimé que le Cameroun sera prêt à organiser la 33e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), après avoir échoué à abriter celle de 2019, confiée à l'Egypte.

«Les chantiers seront livrés dans les délais après un premier report.

Parmi les 6 stades qui doivent accueillir la compétition, seul celui de Limbe n'est pas encore achevé.

Les autorités sont en train de se battre pour garantir l'organisation de cet événement chez nous», a affirmé Milla, buteur le plus âgé de l'histoire de la Coupe du monde (1990 en Italie) alors qu'il avait 38 ans, cité mercredi par des médias locaux.

Le Cameroun, qui devait organiser la CAN-2019, a été recalé par la Confédération africaine (CAF), suite au retard accusé dans les travaux des infrastructures devant abriter le tournoi.

L'Egypte et l'Afrique du Sud se sont positionnées pour reprendre l'organisation, et c'est finalement en Egypte que la compétition a pu être organisée et remportée par l'équipe algé-

rienne pour la deuxième fois de son histoire.

«Des engagements ont été pris de la part de l'Etat camerounais et des moyens colossaux ont été mobilisés.

Je déplore les fausses informations relayées sur les réseaux sociaux faisant état d'un retard sur l'avancée des travaux des infrastructures de la CAN-2021», a déclaré de son côté l'ancien

portier des «Lions indomptables» Joseph-Antoine Bell.

Les deux anciens internationaux camerounais s'exprimaient en marge des assises de l'Union internationale de la presse francophone.

Les deux premières journées des qualifications de la CAN-2021 ont débuté durant ce mois de novembre.

## VERTS EN EUROPE : Atal (OGC Nice) et Bennacer (AC Milan) suspendus pour le week-end prochain

Le deux internationaux algériens de football, Youcef Atal (OGC Nice/ France) et Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), suspendus pour cumul de cartons, vont devoir faire l'impasse sur le prochain match de leurs clubs respectifs le week-end prochain.

Atal, qui a reçu son 3e avertissement contre le Stade de Reims (2-0), sera absent pour le match en déplacement face à l'Olympique lyonnais samedi (17h30), pour le compte de la 14e journée de Ligue 1 française.

L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/ Algérie), qui compte 9 matchs en Ligue 1 (1 but), avait déjà manqué un gros rendez-vous de l'OGC Nice pour cause de suspension, c'était lors de la réception du Paris SG lors de la 10e journée (défaite 1-4).

De son côté, le milieu de terrain de l'AC Milan, avertit lors du choc face à la Juventus de Turin (défaite 1-0), lors de la 13e journée disputée avant la trêve internationale, sera suspendu pour le prochain choc du club lombard à domicile face au Napoli samedi (18h00).

Pour remplacer Bennacer au milieu, l'entraîneur milanais Stefano Pioli devrait compter sur les services du milieu terrain international argentin Lucas Biglia que Bennacer avait poussé sur le banc.

Atal et Bennacer avaient pris part aux matchs des deux premières journées des qualifications de la CAN-2021 disputés à domicile face à la Zambie (5-0) et en déplacement contre le Botswana (1-0).

## LIGUE 1 : Fin de la phase aller le 18 décembre (LFP)

La phase aller du championnat de Ligue 1 prendra fin le 18 décembre prochain avec le déroulement de la 15e et dernière journée, selon le programme publié mardi soir par la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, la dernière journée de la phase aller de la Ligue deux se déroulera le 14 décembre, selon la même source.

Les dates des prochaines journées des championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 jusqu'à la fin de la phase aller.

### Ligue 1

- 11ème journée : 23 et 24/11/2019.
- 12ème journée : 30/11/2019
- 13ème journée : 07/12/2019
- 14ème journée : 14/12/2019
- 15ème journée : 18/12/2019

### Ligue 2

- 13ème journée : 20/11/2019
- 14ème journée : 07/12/2019
- 15ème journée : 14/12/2019

APS

## LIGUE 1: 740 milliards de centimes de déficit pour 10 clubs examinés (FAF)

Dix clubs sur les 16 composant la Ligue 1 professionnelle de football ont un déficit estimé à 740 milliards de centimes, selon des examens effectués par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier».

«Dix (10) SSPA ont remis divers documents comptables, cinq (05) n'ont pas encore procédé au dépôt. Une (01) n'a pas répondu malgré de multiples relances. L'exploitation de documents des dix clubs indique que le football national est un gouffre financier.

Les déficits colossaux et récurrents interpellent quant à la gestion archaïque et chaotique de la majorité des SSPA», s'alarme la Fédération algérienne (FAF) mercredi sur son site, se basant sur un bilan préliminaire établi au 31 décembre 2018.

Installée par la FAF le 3 octobre dernier sous la présidence de Réda Abdouch, la DCGF, plus connue sous l'appellation de DNCG, est composée également de Kouadri Belkacem (financier et auditeur, ancien cadre du ministère des Finances), Hamaidi Abdelhakim (ancien cadre financier), Guerza Rafik (expert-comptable et commissaire aux comptes) et Boussafer Mourad (juriste et secrétaire général de la Ligue de football professionnel).

Les membres de la DCGF ont procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la situation de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures. Selon un calendrier bien établi, les représentants des clubs ont



été conviés à des séances de travail au niveau du siège de la FAF. «De tous les clubs, un seul a mis du temps pour répondre à cette sollicitation, malgré plusieurs rendez-vous pris. Les représentants de cette SSPA ont été finalement accueillis le mardi 19 novembre 2019», a regretté l'instance fédérale.

### Cotisations sociales : un seul club OK !

Outre le volet financier, la DCGF a fait un constat alarmant aussi sur la situation administrative des pensionnaires de l'élite : «Aucun club n'a respecté les dispositions des articles 34 et 35 de l'arrêté du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) du 01/09/2010 (organigramme) qui sont obligatoires.

À l'exception de deux clubs, les documents exigés par la DCGF, repris dans l'article 15

du même arrêté, n'ont pu être fournis en totalité pour diverses raisons».

Pis encore, la DCGF a regretté le fait qu'aucun club professionnel «n'a remis la totalité des documents exigés par la DCGF et repris par les textes réglementaires.

La majorité des clubs n'ont pas de bilan pour l'exercice 2018 et ce pour des raisons diverses», alors que sur le plan des obligations fiscales et parafiscales, «seuls trois clubs remplissent leurs obligations».

Evoquant l'aspect de la maîtrise des procédures, la DCGF a souligné qu'aucune SSPA de la Ligue 1 «ne maîtrise les procédures d'organisation et de délais de remise des documents ou de réunions des instances décisionnelles telles que le conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire ou

l'assemblée générale extraordinaire». Imposée déjà depuis quelques années pour l'ensemble des clubs professionnels, la cotisation sociale n'est assurée pour le moment que par un club, selon le rapport : «Aucune autre SSPA ne s'acquitte du paiement des cotisations sociales de ses salariés (joueurs, entraîneurs et administratifs), ainsi que des impôts directs qui en découlent (IRG), en contradiction avec l'article 5 alinéa 9 de l'arrêté du 01/07/2010 et du décret exécutif 15-73 du 16 février 2015 déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales». Enfin, la DCGF a relevé «l'incohérence» concernant la situation précise de blocage ou d'ouverture du capital social des SSPA.

«Dans le cas où le Club sportif amateur (CSA) est actionnaire majoritaire au sein du conseil d'administration, il peut proposer à son assemblée générale soit la dissolution de la société (après le constat du caractère «revolving» du déficit) soit la recapitalisation de la SSPA. Or, l'article 06 du décret exécutif 15-74 de 2015 sur le CSA interdit les transferts de fonds du CSA vers la SSPA (sans avis des autorités qui financent le CSA). Il y a lieu dans ce cas de lever cette contradiction», conclut le bilan préliminaire de la DCGF.

## EURO-2020 (PAYS DE GALLES) : La célébration de Bale attire les critiques en Espagne

La banderole déployée par l'attaquant gallois du Real Madrid Gareth Bale et ses coéquipiers : «Galles, golf, Madrid. Dans cet ordre», mardi soir pour célébrer la qualification de son équipe, vainqueur à domicile face à la Hongrie (2-0), pour l'Euro-2020, a été sujet de critiques en Espagne, où son investissement sous le maillot du Real est souvent remis en cause. La célébration de l'attaquant, posant tout sourire sur la pelouse aux côtés de ses partenaires, a été fustigée à Madrid en raison de ce slogan ironique inscrit sur un drapeau gallois déployé par les joueurs.

De fait, le message semble une réponse

directe aux critiques formulées par Pedja Mijatovic, ancien joueur et ex-directeur sportif du Real, qui avait déclaré en octobre sur la radio Cadena Ser que Bale privilégiait d'abord sa sélection, puis sa passion pour le golf, et en troisième lieu seulement son employeur. «Bale se moque du Real avec ce drapeau», a réagi mercredi le journal sportif madrilène As, jugeant que le geste du Gallois n'allait «pas beaucoup plaire à beaucoup de supporters madrilènes».

Pour Marca, quotidien sportif le plus lu d'Espagne, c'est la lassitude qui prédomine : «C'est l'énième polémique où le joueur est impliqué ces derniers mois»,

écrit le journal, jugeant intenable pour le Real la situation de l'attaquant, un temps tenté par un départ vers la Chine l'été dernier, soulignant que «la relation entre le joueur et le club est plus abimée que jamais et un départ au mercato d'hiver paraît quasiment obligatoire».

Bale, acquis pour environ 100 millions d'euros en 2013 en provenance de Tottenham (Angleterre), a fait les gros titres ces dernières semaines en Espagne en raison de blessures à répétition, qui ne l'ont néanmoins pas empêché de rejoindre sa sélection la semaine dernière et de jouer à chaque match.

## EURO-2020: Belges et Néerlandais fustigent un tirage sans suspense

«Scandale», «falsification»... Les règles particulièrement alambiquées du tirage au sort de l'Euro-2020, prévu le 30 novembre, ont causé un tollé auprès des joueurs et des médias en Belgique et aux Pays-Bas, deux pays qui connaissent déjà leur groupe et certains adversaires avant même la cérémonie.

Les douze pays-hôtes étant préalablement assignés à certains groupes s'ils se qualifient, et des restrictions empêchant certaines nations de s'affronter pour raisons politiques ou diplomatiques, la Belgique

connaît déjà deux de ses trois adversaires l'été prochain: le Danemark et la Russie.

«Pour moi il s'agit d'une sorte de falsification de la compétition», a accusé le Belge Kevin De Bruyne auprès de la télévision flamande mardi soir, quelques minutes après la victoire des Diables rouges contre Chypre (6-1).

«Ca retire tout le plaisir d'un tirage au sort», a poursuivi l'attaquant de Manchester City, pour qui les règles de composition des groupes de l'Euro sont «un scandale, honnêtement.» Le quotidien belge Le

Soir ne s'est pas montré plus clément : «Le nom du troisième adversaire des Diables se limitera donc au choix entre la Finlande et le Pays de Galles.

Un pile ou face qui constituera le seul motif valable au déplacement du sélectionneur à Bucarest», où aura lieu le tirage le 30 novembre, assène le journal dans son édition de mercredi. Cité par le quotidien De Telegraaf, le sélectionneur néerlandais Ronald Koeman a pour sa part avoué «ne pas vraiment comprendre ce nouveau format», selon lequel les Pays-Bas sont déjà assurés d'affron-

ter l'Ukraine. Les Néerlandais figureront à coup sûr dans la poule C et les Belges dans la poule B, les deux groupes dont la composition est la plus avancée. Le sort des Diables rouges a notamment été scellé par l'absence, en Belgique, d'un stade susceptible d'accueillir des matches de l'Euro.

«C'est vraiment dommage de ne pas être en mesure de jouer à Bruxelles» pendant la compétition, a déploré le sélectionneur de la Belgique Roberto Martínez, samedi après la victoire de ses joueurs en Russie (4-1).

**Obi Mikel : "Hazard était fainéant à l'entraînement"**

L'ancien milieu de Chelsea, John Obi Mikel, aujourd'hui à Trabzonspor en Turquie, a admis qu'Eden Hazard se fatiguait rarement à l'entraînement. Les deux hommes ont joué ensemble pendant cinq ans à Chelsea, remportant la Premier League et l'Europa League au cours de cette période, et Mikel a pu voir Hazard devenir l'un des meilleurs joueurs du monde.



**Lloris raconte sa blessure**

Gravement blessé au bras face à Brighton (0-3) le 5 octobre dernier, le gardien de Tottenham, Hugo Lloris (32 ans, 7 matchs en Premier League cette saison), est revenu sur cette douloureuse expérience dans l'émission de Téléfoot ce dimanche. Le champion du monde a d'abord précisé qu'il avait été victime d'une "rupture au niveau d'un ligament" et d'une "grosse lésion à un muscle sous le biceps". Avant de raconter comment il avait vécu ce moment.

"Sur le moment je glisse, je pars en arrière, raconte le portier des Spurs. Comme le ballon reste devant moi, avant même de me réceptionner, je pense déjà à me relever. Mais le bras n'a pas tenu. (...) Je n'ai jamais connu une douleur pareille. Mais j'ai été très bien traité à l'hôpital à Brighton. Le personnel a été fantastique. Mentalement, il faut tout de suite prendre le positif dans cette expérience. On n'a pas trop le temps de cogiter."

Récemment opéré, Lloris espère retrouver les terrains en janvier ou février prochain.

**DES SOUCIS POUR VAN DIJK ?**

**Le défenseur central de Liverpool et des Pays Bas, Virgil Van Dijk ne jouera pas face à l'Estonie avec les Oranje suite à des raisons privés.**

Le capitaine des Pays Bas, Virgil Van Dijk a quitté le rassemblement de l'équipe nationale, ce dimanche. Il ne disputera pas le match face à l'Albanie mardi prochain alors que la sélection batave a validé samedi sa qualification pour l'Euro 2020 face à l'Irlande du Nord (0-0). C'est la fédération hollandaise qui l'a annoncé dans un communiqué officiel.

« Le sélectionneur Ronald Koeman ne pourra pas faire appel à Virgil van Dijk mardi contre l'Estonie. Le capitaine du onze néerlandais a dû renoncer au duel pour des raisons privées et a immédiatement quitté le camp d'entraînement des Pays-Bas. » a annoncé la fédération sur son site internet? Van Dijk devrait faire son retour face à Crystal Palace samedi prochain avec Liverpool.



**L'OL toujours sur Olivier Giroud**

L'Olympique Lyonnais est toujours à la recherche d'un attaquant pour suppléer à Moussa Dembélé. Le club rhodanien serait encore sur la piste d'Olivier Giroud. Placardisé à Chelsea depuis l'arrivée de Franck Lampard, Olivier Giroud vit un cauchemar depuis quelques semaines. Seulement quatre apparitions et un but en Premier League et aucune apparition en Ligue des Champions. Malgré cela, l'ex-joueur d'Arsenal garde la confiance de Didier Deschamps. Pour le relancer, l'OL souhaite obtenir un accord dès cet hiver. Même si Giroud a martelé ne pas souhaiter revenir en Ligue 1, il semble que celui-ci n'ait plus trop le choix à quelques mois de l'Euro 2020.

**L'agent de Guardiola répond sur le Bayern**

Le représentant de Josep Guardiola est sorti du silence sur l'avenir de l'entraîneur de Manchester City, annoncé sur les tablettes du Bayern Munich. Sans exclure un départ en Bavière, Josep Maria Orobitg a fait savoir auprès de la presse allemande que l'Espagnol était heureux à l'Etihad Stadium. "En football, rien n'est sûr. Je n'ai parlé avec Pep que mercredi dernier, et rien n'a changé : il se sent bien à Manchester City et il a un contrat jusqu'en 2021." La venue à l'Allianz Arena de l'ancien coach du FC Barcelone n'est pas d'actualité, d'autant que Hansi Flick a été confirmé dans ses fonctions jusqu'à la trêve hivernale.



**Ultimatum pour Emery**

Le couperet se rapproche pour Unai Emery. Sur la sellette après un début de saison quelconque, l'entraîneur d'Arsenal a désormais un mois pour redresser la barre, selon Sky Sports.

Alors que Gunners pointent pour l'heure à la cinquième place en Premier League avec déjà pas moins de huit points de débours sur le quatrième, le technicien basque doit profiter d'un calendrier pour le moins clément avec Southampton, Norwich, West Ham et Brighton au programme pour rassurer ses dirigeants. Autant d'un point de vue comptable que sur le jeu pratiqué. En cas de contre-performances, l'ancien coach du PSG pourrait en payer le prix fort.



## PALESTINE L'Algérie rejette les positions considérant les colonies israéliennes en Palestine comme «ne contrevenant pas au droit international»

L'Algérie a exprimé son rejet «total» des positions considérant les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens comme «ne contrevenant pas au droit international», les qualifiant de «violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité», selon un communiqué publié hier par le ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie voit dans ces positions un nouvel obstacle de nature à saper les démarches visant à trouver une solution à la question palestinienne», a précisé la même source.

«Tout en qualifiant les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens d'illégales, l'Algérie réaffirme son soutien inconditionnel au droit du peuple palestinien frère à l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec El-Qods comme capitale et rappelle l'importance de l'Initiative arabe de paix découlant du Sommet de Beyrouth de 2002», conclut le communiqué.

## RECETTES DOUANIÈRES : Hausse de plus de 5% durant les neuf premiers mois de 2019

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 781,97 milliards de dinars (mds) durant les neuf premiers mois de 2019, contre 741,52 mds de dinars à la même période en 2018, en hausse de 5,46%, a appris hier l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).



Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements «exceptionnels» qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes du port d'Alger au cours de cette période qui s'élèvent à 127,95 mds de dinars. Les recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 670,88 mds de dinars, contre 640,54 mds de dinars, en hausse de 4,74% durant la période de comparaison.

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 85,79% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les neuf

premiers mois de 2019.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 68,44 mds de dinars, contre 64,57 mds de dinars, en augmentation de près de 6% durant la même période de comparaison.

Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 37,59 mds de dinars, contre 31,09 mds de dinars, en hausse aussi de près de 21%, ont précisé les données de la Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD). Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation

spéciales (CAS), elles se sont établies à 4,25 mds de dinars, contre 3,83 mds de dinars, enregistrant, ainsi une augmentation de 10,76%. De janvier à septembre derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 811,62 millions de dinars, contre 1,472 md de dinars, soit une baisse de près de 44,9% par rapport à la même période de l'année dernière. En 2018, les recettes douanières avaient atteint 1.026,28 mds de dinars, contre 1.005,81 mds de dinars en 2017, en hausse (+2,03%). Près de 86% du total de ces recouvrements ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Incident "sans gravité" d'un avion de Tassili Airlines à l'aéroport de Biskra

Un avion de Tassili Airlines, transportant 41 passagers, a eu un "incident sans gravité" sur le tarmac de l'aéroport de Biskra "Mohamed-Khider", a annoncé hier la compagnie aérienne nationale.

"Un avion de la compagnie Tassili Airlines, de type Bombardier Dash8/Q400, a été impliqué ce mercredi 20 novembre à 11h10, dans un incident sans gravité, avant le décollage, sur le tarmac de l'aéroport de Biskra, Mohamed-Khider", a expliqué la

même source. "Aucun blessé n'est à déplorer parmi les 41 passagers de ce vol", a-t-on rassuré, ajoutant qu'"un avion de substitution a été dépêché pour transporter tous les passagers vers leur destination finale". Une enquête a été ouverte, sur instruction du P-dg de Tassili Airlines, "immédiatement après réception de l'information en relation avec les faits, et ce, afin de déterminer les circonstances exactes ayant conduit à cet incident", a indiqué le communiqué.



## SOLIDARITÉ:

### Concours de recrutement aux postes d'enseignants de l'enseignement spécialisé le 11 janvier 2020

Le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme, a fixé la date du 11 janvier 2020, pour l'organisation du concours de recrutement pour l'accès à 1.340 postes de professeurs et d'enseignants principaux de l'enseignement spécialisé, a indiqué hier, un communiqué du ministère. Le ministère informe

l'ensemble des candidats au concours de recrutement pour l'accès à 1.340 postes de professeurs et d'enseignants principaux de l'enseignement spécialisé, au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) dans les 48 wilayas, afin de renforcer l'encadrement des classes spéciales ouvertes, dans le cadre de la dérogation

exceptionnelle attribuée par le Premier ministre au profit du secteur de la solidarité, que la date du concours a été fixée au 11 janvier 2020», précise le communiqué. «Toute information circulant autre que ce communiqué officiel reste sans fondement», conclut la même source.

APS

## ALGÉRIE-FRANCE Signature d'accords d'approvisionnement en GNL et gaz entre SONATRACH et ENGIE



La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et le groupe énergétique français ENGIE ont conclu des accords moyen-long termes portant sur la vente et l'achat de gaz naturel liquéfié DES et de gaz par gazoduc, a indiqué mardi Sonatrach dans un communiqué. Ces accords ont été paraphés, pour le côté algérien, par le vice-président chargé de l'activité commercialisation, Ahmed Mazighi, et pour le côté français, par le directeur business Unit Global Energy Management, Edouard Neviaski, en présence du P-dg de Sonatrach, Kamel Eddine Chikhi, et du directeur général adjoint du groupe ENGIE, Pierre Chareyre.

«A travers ces accords, les deux parties confirment et consolident le partenariat de long terme. Sonatrach livrera des volumes de gaz naturel sous forme de gaz gazeux en entrée du gazoduc Transméditerranéen, ainsi que du gaz naturel liquéfié (GNL) notamment au terminal méthanière de Fos Tonkin, situé en France», a précisé la même source. «Ces accords permettront de sécuriser un débouché pour le gaz algérien sur son marché naturel, qui est dans le contexte actuel de concurrence accrue entre les différentes sources d'approvisionnement, l'un des marchés les plus valorisants», a ajouté la Compagnie nationale.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de 8 individus à Relizane et à Ghardaïa pour tentative de ralliement aux groupes terroristes au Sahel

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis en échec, mardi, des tentatives de ralliement aux groupes terroristes activant au Sahel, en procédant à l'arrestation de cinq individus à Relizane et de trois autres à Ghardaïa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont mis en échec, le 19 novembre 2019, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, des tentatives de ralliement aux groupes terroristes activant au Sahel, en procédant à l'arrestation de cinq (5) individus à Relizane (2ème Région militaire) et trois (3) autres à Ghardaïa (4ème Région militaire)», précise le communiqué.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a arrêté, à M'sila (1ère RM), un (1) élément de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre

détachement a découvert et détruit, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée dans la localité de Baloul, commune Souk El-Had, wilaya de Boumerdes (1ère RM), deux (2) bombes de confection artisanale prêtes à l'utilisation», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté, à Djanet (4ème RM), trois (3) narcotrafiquants et saisi un (1) kilogramme de kif traité et un (1) véhicule tout-terrain, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé deux (2) narcotrafiquants en possession de 1.094 comprimés psychotropes à Alger (1ère RM)», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Naâma (2ème RM), un (1) individu en possession d'un (1) drone doté de camera, alors que trois (3) immigrants clandestins ont été arrêtés à Tindouf (3ème RM)», souligne la même source.